

NAMUR

déc 2014

magazine

périodique d'information de la Ville de Namur n°84

Namur en fête
Électricité : conseils et consignes
Consultation populaire



Namur : objectif tourisme

Les statistiques du Tourisme wallon en 2014 sont plutôt moroses. Dans ce contexte, Namur s'en sort bien. Dans la plupart des hébergements, des musées, des points d'info touristiques, ou des attractions, on constate un statu quo ou une progression du nombre de touristes par rapport à 2013. Quant au site internet www.namurtourisme.be, il enregistre une hausse spectaculaire de son nombre de visiteurs depuis cinq ans, avec désormais plus de 20.000 visites par mois. On pourrait se satisfaire de ce bon bilan mais il n'en est rien. La volonté du Collège est de dynamiser plus encore Namur sur le plan touristique.

Il faut dire que les atouts de notre belle ville sont nombreux ! Le centre historique, avec son piétonnier, ses commerces et son riche patrimoine ; le passé chargé d'histoire ; les acteurs touristiques et culturels de grande qualité ; la gastronomie ; la Citadelle ; une nature verdoyante à proximité.

Namur est aussi une ville d'eau, au confluent de la Meuse et de la Sambre. Ses quais agréables offrent de remarquables paysages à découvrir lors de multiples balades. À Namur, on peut manger, dormir, faire la fête sur l'eau et notre service de « Namourettes » est unique en Wallonie.

La volonté du Collège de mieux valoriser cet atout porte déjà ses fruits. Ainsi, près de 190.000 personnes ont participé aux animations organisées au bord de l'eau dans le cadre de notre opération 'Cap Estival'. Un véritable succès !

Mais la volonté du Collège est de doter notre ville d'une véritable stratégie touristique à long terme, destinée à augmenter le nombre de nuitées grâce à une identité touristique forte. Nous pensons que celle-là doit notamment s'appuyer sur les atouts rappelés ci-dessus mais aussi sur le concept de « Namur capitale ».

Pour élaborer cette stratégie touristique, nous désirons mobiliser toutes les forces vives et l'ensemble du secteur touristique lors d'Assises du Tourisme que je souhaite organiser au printemps.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2015. Qu'elle soit riche de sens, de partage, de rires, de bien-être et ... de la réalisation de vos rêves les plus fous !

Patricia Grandchamps

Echevine de la Mobilité, du Tourisme et de la Jeunesse



Sommaire

04 Vie Communale

Zone NAGE : réforme chez les pompiers
La Maison des Citoyens : fin des travaux
Artistes de rue : réglementation
Agenda, magazine : ce qui change en 2015
À pied vers l'école
Plan Déneigement
Piétonnier : du neuf en terrasse
Un centre pour les animaux sauvages
Stages et plaines de vacances
Place nette en terrasse

14 Namur en Fête

18 Patrimoine et bâtiments

Entour'âge ; résidence-services
Porte de Médiane ; une restauration d'exception

20 Voiries

Chantiers en cours

22 Tourisme

Ils visitent Namur

24 Social

Le travail invisible

28 Dossier

Consultation populaire

34 Énergie

Électricité : consignes et conseils

35 Logement

Isoler par l'extérieur

36 Sécurité

La fraude sur internet : à Namur aussi

38 Feuilleton

Roman de Gare - épisode 4

40 Agenda

Poésie : Daudet
Spectacle : Véronique Gallot
Sport : la Corrida
Saint-Nicolas à Namur
Les concerts de l'hiver
Lecture pour tous
Coupe du monde de cyclo-cross
Concert : Panama
Théâtre : Le courrier des enfants
Mérite sportif et challenge des joggings
Cinéma : Les funambules de Sainte-Marie
Théâtre : marionnettes et vieillesse
Art de vivre : salon des vigneron namurois
Concert : Millenium

Poésie : lecture sonore
Les expos de l'hiver : Au bout du fil, Minselli, Lecouturier, Rétropresse, Noël en Hollande.

54 Vie pratique

Numéros de téléphone utiles



Photo couverture
Pascal
Verstraete



Réforme chez les pompiers

Zone N.A.G.E

Des zones de secours plus larges pour mieux assurer la sécurité de la population en réduisant les coûts ? À Namur, on mutualisera les moyens de la zone NAGE (Namur, Andenne, Gembloux, Éghezée), dès le 1^{er} janvier.



Une grande réorganisation du Service Régional d'Incendie sera mise en œuvre au 1^{er} janvier prochain. La caserne de Namur sera alors regroupée avec les autres services d'incendie d'Andenne, Gembloux et Eghezée en une entité plus large : la zone N.A.G.E. Celle-ci assurera également, comme par le passé, la sécurité civile des communes dites protégées, qui ne disposent pas d'un service incendie propre. Le service d'incendie de Namur assurait déjà cette mission pour les communes d'Assesse, La Bruyère, Gesves, Ohey ou Profondeville.

Cette réforme, d'envergure nationale et imposée par l'état fédéral, vise deux objectifs principaux : d'une part, offrir le même niveau de sécurité et de protection à tous les citoyens, et d'autre part rationaliser les coûts par la mise en commun des moyens et des effectifs humains.

Il n'y aura pas de gros changement perceptible pour le citoyen. Les modifications porteront essentiellement sur l'organisation du travail et le statut des pompiers - préalablement personnel communal, désormais enga-

gé par la Zone de Secours. Pas d'inquiétude toutefois : aucune perte d'emploi n'est à l'horizon ! La gestion du budget et du personnel, la facturation des services ou la comptabilité ne seront plus assumées par les services communaux comme aujourd'hui, mais par la nouvelle entité que sera la zone NAGE. Le service rendu à la population restera identique et tout aussi efficace qu'à ce jour. Les numéros d'appel urgent pour les pompiers restent bien sûr les mêmes : le 100 ou le 112 !

Pas d'idées pour le cadeau de Noël de Tante Lucie ? Et pourquoi pas le calendrier de nos pompiers namurois ? Édité par l'Amicale des Pompiers, ce calendrier unique en son genre n'a rien à envier aux publications des rugbymen français ! Il est en vente à la Caserne des Pompiers, rue des Bourgeois à Namur, pour la modique somme de dix euros.

Calendrier du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal est prévue le **jeudi 11 décembre**. Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques : tout citoyen peut y assister librement. Elles se tiennent traditionnellement le jeudi, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville (entrée par la Maison des Citoyens, rue de Fer à Namur). L'ordre du jour du Conseil est communiqué sur le site de la Ville de Namur une semaine avant la séance : www.ville.namur.be>Politique>Le Conseil communal et ses séances.

Une nouvelle échevine pour la

Culture



Le Conseil communal a été quelque peu modifié en sa séance du 11 septembre dernier. Comme annoncé dans le numéro 83 de votre magazine, la nomination de Monsieur Maxime Prévot, bourgmestre, au titre de Vice-Président et Ministre wallon a entraîné une nouvelle répartition des compétences.

La culture et le budget ont donc été confiés à la fin de l'été à Madame Cécile Crefcoeur (CDH), qui a prêté serment avant de rejoindre la table du Collège.

Fin des travaux à la Maison des Citoyens

Bienvenue chez vous !

Que ce soit pour une nouvelle carte d'identité, pour une demande de passeport, pour se marier ou pour déclarer la naissance de sa petite dernière, chaque citoyen est amené un jour ou l'autre à passer la porte de l'Hôtel de Ville. Depuis 2007, et afin de faciliter ces démarches, la Ville de Namur a mis en place la Maison des Citoyens : un lieu unique pour un maximum de démarches.

Le chantier qui se termine cet hiver a complété le processus, avec quelques nouveautés notables, pour accueillir chacun au mieux.

Dès l'entrée, un accueil de qualité

Passée la porte de verre de l'Hôtel de Ville, le visiteur -vous, lecteur- est accueilli par les stewards et hôtesse de la Ville. Identifiables grâce à leur uniforme « bleu ville », ils sont à votre disposition pour vous informer et vous guider au sein de la Maison des Citoyens. Pour les assister, un nouveau système électronique de gestion des demandes, conçu sur mesure pour Namur, délivre des tickets numérotés qui vous orienteront vers le guichet le plus adapté à votre demande. Ces tickets peuvent être également retirés via quatre bornes interactives situées à droite de l'entrée.



Salle d'attente



Muni de votre précieux sésame, votre ticket, vous êtes invité à patienter quelques instants dans la salle d'attente, située à votre gauche. Spacieuse, aérée, celle-ci est pourvue de livres et de brochures, mais aussi d'écrans d'information qui présentent les spots et documentaires de la Ville ainsi que d'écrans d'appel, pour que vous

puissiez toujours savoir quand arrive votre tour et vers quel guichet vous diriger. Au-delà de la salle d'attente, deux nouvelles zones voient le jour : d'une part, une salle de réunion, avec accès vers l'extérieur, qui accueillera des séances d'information, ou l'une ou l'autre activité publique, même en soirée. D'autre part, le Pavillon de l'Aménagement Urbain qui ouvrira au printemps, et sur lequel nous reviendrons dans un prochain magazine.

+ d'info **Maison des Citoyens**

Hôtel de Ville de Namur - 5000 Namur
081 246 246 - information@ville.namur.be
www.ville.namur.be



Au guichet, simplement

Quand votre numéro d'appel s'affiche à l'écran, rendez-vous tout simplement, en suivant l'allée fléchée, vers le guichet indiqué. Vous êtes perdu parmi tous ces bureaux ? Les dalles grises au sol vous indiquent la direction, et les guichets sont numérotés comme une rue : impairs d'un côté, pairs de l'autre. De 32 actuellement, les guichets passeront à 41 d'ici quelques semaines. Et plus de guichets disponibles, c'est moins d'attente pour le citoyen. Derrière les guichets, une large zone de « back office » accueille les agents qui traitent les demandes reçues, ainsi qu'un espace repas à disposition du personnel. Au calme également, et c'est une nouveauté, quatre bureaux fermés ont été aménagés pour accueillir les permanences des services de Cohésion sociale et du Logement.

Au total, la surface de la Maison des Citoyens est quasi doublée. Plus d'espace et de guichets, de nouvelles fonctionnalités : tous les éléments sont réunis pour que les démarches administratives de chacun soient aussi efficaces qu'agréables.



Préparez votre visite !

Un tableau reprenant les heures d'affluence est apposé à l'entrée de la Maison des Citoyens et sur le site internet de la Ville. Vous voulez éviter une attente trop longue ? Choisissez les heures creuses.

Vous avez des démarches à effectuer et vous ne savez pas de quels documents vous aurez besoin ?

Vérifiez cela sur www.ville.namur.be > Vos démarches de A à Z.

N'oubliez pas que certains documents peuvent également être demandés par mail.



L'espace public

Chapeau les artistes

Le règlement d'interdiction de la mendicité, entré en vigueur en juillet dernier pour une durée d'un an, a mis en lumière la nécessité d'un cadre autour de l'activité des artistes de rue. Celle-ci se déroulant sur l'espace public, cela exige notamment quelques précautions en matière de sécurité, de propreté, ou encore de respect des personnes. Ainsi, pas question de mettre en danger les passants en utilisant des substances inflammables ou en étant sous l'emprise de l'alcool ou de drogue. De même, l'artiste doit veiller à respecter la propreté publique pendant et après sa performance. Aucun marquage au sol ne peut donc avoir lieu.

Ce nouveau règlement de police impose aux artistes de se munir d'une « autorisation chapeau », qui ne pourra être délivrée qu'aux personnes de plus de 18 ans, en ordre de papiers d'identité. Ils devront également déclarer au préalable le type de prestations offertes aux passants : musiciens, chanteurs, mimes, jongleurs, clowns,... Tous seront les bienvenus, la volonté de la Ville étant clairement de permettre l'expression artistique en rue.

Que les compagnies de majorettes et les cirques se rassurent également : les artistes se produisant dans le cadre d'un festival, d'une parade ou d'une fête seront dispensés de ces démarches, l'autorisation de l'événement couvrant également les prestations.



+ d'info Service Domaine Public et Sécurité de la Ville de Namur

Hôtel de Ville à 5000 Namur
081 24 60 14 - dps@ville.namur.be
Accessible sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

NAMUR MAGAZINE

du changement à l'horizon

2015

Ce 84^e numéro du Namur Magazine est le dernier d'une lignée de trimestriels. Dans un souci constant d'améliorer le service à la population, la cellule Publications de la Ville de Namur, où sont gérés magazine, site internet et présence sur les réseaux sociaux, publiera désormais le périodique communal à raison de 5 éditions par an. Vous découvrirez le premier numéro de cette nouvelle formule dans vos boîtes aux lettres dès le 15 février.

Au sommaire, quarante-quatre pages pour présenter, expliquer, éclairer ce qui fait l'actualité de la vie communale, via des dossiers thématiques, des infographies claires, des informations officielles, ainsi qu'un agenda de la vie namuroise, détachable, qui reprend tous les événements publics organisés sur le territoire namurois. Quarante-quatre pages, c'est un peu moins que le format actuel (56 pages), pour une raison toute simple : il y aura beaucoup moins de publicités.

Côté tablette, la formule sera également adaptée. On garde le côté magazine dans une publication numérique enrichie de photos et de vidéo. Par contre, la partie agenda sera directement liée à l'agenda web de la Ville, pour permettre une mise à jour des infos en temps réel.

Au final, le nouveau Namur Magazine vous proposera donc plus d'infos, plus souvent, et toujours gratuitement.



Namur Magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Namur. Il est également disponible sur demande à la Maison des Citoyens ou par mail à information@ville.namur.be. Vous pouvez télécharger l'application pour tablettes « Namur » dans le Play Store (Android) ou l'Apple Store (Apple). Pour contacter la rédaction : 081 24 86 78 namurmagazine@ville.namur.be

À pied sur le chemin de l'école

Deux nouveautés pour les écoliers du centre-ville : une rue mise en piétonnier, et un chemin sécurisé.



Rue Basse-Marcelle

Aux abords de l'athénée et du lycée de Namur, la rue Basse-Marcelle a longtemps été le champ de chassés-croisés acrobatiques aux heures de sortie des classes. Cette situation était autant source de stress pour les automobilistes que dangereuse pour les piétons. La construction de quelques logements en lieu et place du parking a limité l'usage de la rue comme zone de stationnement. La mise en piétonnier de la rue Basse-Marcelle vient sécuriser les trajets des enfants. Un contrôle d'accès géré par carte est prévu du côté place Saint-Aubain tandis que des potelets amovibles sont installés du côté de la rue de l'Ouvrage. Il reste quelques aménagements prévus dont l'amélioration de l'éclairage public.

Ce magnifique piétonnier finit la liaison rue de l'Ange - Place Saint-Aubain par une balade désormais bien plus agréable pour les passants.

Pour rappel, à Namur, les espaces piétonniers restent accessibles pour le chargement/déchargement de choses ou de personnes (riverains et livraisons), du lundi au vendredi, de 5h30 à 7h30 de 9 à 11h30 et de 17h30 à 20h.

Chemin des écoliers

Une nouvelle liaison piétonne entre la rue des Dames Blanches et le Jardin du Maïeur sera prochainement ouverte au public. Ce chemin, longeant l'arrière de l'Hôtel de Ville, permettra de rejoindre l'Institut Saint-Louis, la bibliothèque ou la rue Emile Cuvelier par un itinéraire uniquement réservé aux modes doux et en évitant le détour via la rue de Fer.

Le « Chemin des Ecoliers » a reçu cette appellation car il permettra aux élèves de l'Institut Saint-Louis de rejoindre l'entrée de l'école au départ des zones de dépose-minute installées le long de la rue des Dames Blanches et au rond-point Léopold. Ces zones de « kiss and ride » sont réservées uniquement pour un court arrêt (montée/descente des passagers) et rapidement libérées pour la voiture suivante.

Le Chemin des Ecoliers sera fléché, éclairé et surveillé par caméra. Il sera ouvert selon les mêmes horaires que le Jardin du Maïeur, soit de 7h à 17h30. Son ouverture répondra à un besoin pressant de sécurité pour les élèves de Saint-Louis et offrira un nouveau cheminement piéton aux Namurois.



L'enseignement

namurois se fédère

Création du Pôle académique de Namur

Le pôle académique de Namur est né suite au décret « Paysage » qui a pour but d'harmoniser le paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles en favorisant les collaborations entre les diverses institutions classées selon une logique géographique.

Le pôle académique de Namur compte quatorze institutions d'enseignement supérieur dont quatre hautes écoles, sept établissements de promotion sociale, deux universités et une école d'art, dont l'Ecole industrielle et commerciale de la Ville de Namur.

Il vise à assurer la réussite de l'étudiant, informer et orienter les futurs étudiants dans leur choix de métier. Il devrait simplifier les divers parcours de formations et favoriser la mobilité entre établissements, au sein du pôle lui-même mais aussi à l'étranger.

Cette mobilité passe également par une mise en commun des lieux de vie : bibliothèques, cafétérias, infrastructures sportives seront aisément accessibles à tous les membres du pôle.

Un autre point fort est l'ancrage local et régional : la structure souhaite contribuer au développement économique de Namur, notamment en s'investissant dans le projet de Cité des métiers namuroise.

Contre la neige et le verglas

Plan de déneigement

Bataille de boules de neige, luge, ballade, chocolat chaud au coin du feu, l'hiver apporte son lot de joies mais aussi de difficultés. Parfois, météo oblige, la circulation se fait plus difficile. Le plan de déneigement organise les activités d'épandage de la Ville pour faire face aux intempéries.

Afin de passer un hiver heureux sous la neige et, surtout de faciliter la circulation des citoyens, la Ville de Namur prévoit chaque année un plan de déneigement complet, modulable et adaptable selon la situation. Les services communaux mettent les grands moyens, humains et matériels, pour assurer la sécurité des citoyens.

Ainsi, en cas de grosses chutes de neige, de pluies glaçantes, de gel ou de verglas, l'épandage des routes sera organisé par les services techniques, parfois secondés dans leur tâche par des fermiers de la région, pour saler ou dégager les routes dès les petites heures du matin.

Le déneigement des axes principaux sera la priorité. Les lignes de bus, l'accès aux hôpitaux, aux écoles, aux services d'urgences. Les routes fréquentées seront traitées rapidement et cela autant de fois que nécessaire. Dans un deuxième temps, les véhicules d'épandage s'attèleront aux autres voiries, aux parkings publics et « P+R » tel que le parking de Namur Expo, des casernes ou du grognon.

Dans les rues où le déneigement est impossible, la Ville fournira des sacs de sel aux riverains. De plus, il est important de rappeler l'obligation que les citoyens ont de déneiger leurs trottoirs eux-mêmes.

Les circuits de déneigement seront adaptés chaque jour en fonction des besoins et des moyens disponibles. Ainsi, les circuits de priorité secondaire sont aménagés en tenant compte des appels reçus à la Maison des citoyens. Si vous souhaitez que le chasse-neige passe dans votre rue ou si connaissez un endroit susceptible d'être dangereux pour la circulation et qui n'est pas déneigé, contactez le call-center de la Ville au 081 246 246. (C.S. st.)

À l'abri de nuit

Jusqu'au 31 mars, la Ville de Namur augmente sa capacité d'accueillir les personnes sans abri : aux 32 lits (+1 PMR) de l'abri de nuit s'ajoutent- du 1/12 au 31/03- 30 lits à la caserne de Jambes. En fonction des températures ressenties, les conditions posées à cet hébergement sont également assouplies. Les travailleurs sociaux de la Ville et du Relais Social Urbain Namurois ne manqueront pas d'informer les personnes concernées afin que chacun puisse passer la nuit à l'abri.

Abri de nuit Gérard Jacob

Boulevard du Nord 22 - 5000 Namur

En cas de situation d'urgence sociale, à toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez jamais à appeler le Dispositif d'Urgence Sociale de la Ville de Namur au numéro gratuit 0800 124 20.



© Pascal Verstraeten

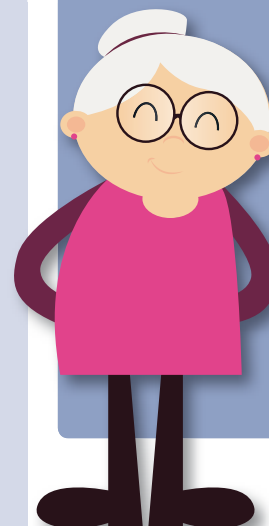
Sur la route, soyez prudent

En voiture

- Les feux de croisement doivent être absolument allumés.
- En cas de chute de neige, les feux antibrouillard avant et arrière sont autorisés.
- Ne roulez pas trop vite.
- Augmentez les distances de sécurité.
- Évitez toute manœuvre brutale.
- Pensez à équiper votre véhicule de pneus neige.
- Investissez dans un petit racloir - on en fait de très jolis ! - afin d'avoir un parbrise dégagé et vérifiez que le liquide lave-glace est bien antigel.

À vélo et à pied

- Portez des couleurs vives, des gilets ou brassards réfléchissants.
- Habillez-vous chaudement, car comme le disaient nos grand-mères :



Bonnets et grosses chaussettes, tu n'auras jamais froid !

Nouveau à la Ferme de Temploux



Un centre de revalidation pour animaux sauvages

Le Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage de Namur (CREAVES) a ouvert ses portes à Temploux le 25 octobre. Il est le premier centre aux alentours de Namur à soigner les animaux blessés qui ont besoin d'aide. Dorénavant, les citoyens ont une solution pour ces petites bêtes qu'on croise par hasard aux abords des routes.

Le CREAVES de Namur, installé dans les locaux de la Ferme de Temploux, est dirigé par Natagora, qui depuis sa création s'occupe de la protection, la conservation et le développement de la nature. Le centre accueille des oiseaux, des mammifères, batraciens et reptiles non chassables, accidentés, affaiblis ou empoisonnés. Des vétérinaires bénévoles s'occupent de la revalidation des animaux, aidé par des volontaires de Natagora.

Le nombre d'animaux ayant besoin de soin ne cesse d'augmenter et pour causes : pollution grandissante, commerce illégal, trafic routier croissant... Il était donc urgent de créer tel centre à Namur, les centres CREAVES les plus proches se trouvant jusqu'à présent à Virelles, Ottignies ou Héron. Or, l'éloignement de ces centres par rapport au milieu naturel de l'animal blessé affecte ses chances de survie. En 2013, 50 % des animaux qui ont été confié aux centres ont pu être relâchés. Pour que l'animal puisse être réintroduit sans problème dans son milieu naturel, la période de revalidation doit être aussi courte que possible et les installations ne sont que rarement accessibles au public. Le Centre est ouvert tous les jours entre 9h et 16h. Des bénévoles formés y sont présents pour accueillir les animaux en détresse. Toutefois, s'il dispose du terrain, du bâtiment, mis à disposition par la

Ville de Namur, des accords et du soutien de nombreuses institutions, le CREAVES manque encore de moyens financiers. Un appel au financement participatif est lancé sur la plateforme Kiss Kiss Bank Bank (<http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/creaves-clinique-de-la-vie-sauvage>). (C.S., St.)

+ d'info 0477 70 98 03

La création de ce Centre de Revalidation rencontre pleinement un des objectifs stratégiques de la Ville de Namur : Développer une gestion naturelle des espaces verts.



Stages et plaines de vacances



Rendez-vous au Carnaval

Les services Jeunesse et Sports organisent chaque année multitude d'activités pour enfants et adolescents. Plaines, stages, et animations permettent aux Namurois de s'initier au théâtre, à la musique, au tennis, au basket, à la danse, à l'équitation... En tout une cinquantaine de disciplines sont proposées au gré des saisons.

Les prochains stages et plaines sont programmés pendant les congés de détente (Carnaval), du 16 au 20 février. Les inscriptions sont déjà ouvertes à la **Maison des Citoyens de l'Hôtel de Ville de Namur**, ou par téléphone au 081 24 63 77 ou 78.

Au Centre Namurois des Sports (C.N.S) av. de Tabora à Namur

- Éveil du corps par le jeu 3-4 ans
- Mini-sports (natation 2 jours /semaine) 5-6 ans
- Multisports (natation 2 jours/sem) 7-12 ans
- Karaté et self défense 8-12 ans
- Danse rythmique / mini-sports 5-7 ans
- Danse jazz/multisports 8-12 ans
- Tennis de table 9-16 ans

Au Centre sportif de Basse-Enhaive

Ado-sport (natation-escalade-sports d'équipe) 10-14 ans
 Infos : www.ville.namur.be/sports

À Jambes

- Multi-activités & éveil musical (3-5 ans, à l'école communale du Parc Astrid)
- Création de costumes (3-5 ans, à l'Espace Laloux)
- Théâtre ados (13-18 ans, à l'Auditorium du Conservatoire)
- Plaine de vacances (2,5-12 ans, à l'école communale du Parc Astrid)

À Wépion

Plaine de vacances (2,5-12 ans, à l'école communale)

Pour les 16 ans et + : formation d'animateur à la Marlagne, du 14 au 21 février.

Infos : www.ville.namur.be/jeunesse

Place du Marché aux Légumes, rue de la Halle, rue des Fripiers

Place nette en terrasse

Durant la belle saison, le piétonnier de Namur révèle bien des charmes, avec ses terrasses accueillantes, et ses menus gourmands. Malheureusement, il arrive que les tables se fassent un peu trop envahissantes, gênant la circulation des piétons ou des véhicules de secours mais aussi l'accessibilité et la visibilité des commerçants non-horeca. La répartition de ces tablées a parfois également posé quelques difficultés entre exploitants. Un nouveau règlement devrait apaiser tout cela.

La Ville de Namur a adopté cet automne un nouveau plan d'implantation pour les terrasses, qui sera appliqué progressivement à toutes les rues du piétonnier d'abord, de Namur ensuite. Ce nouveau plan n'est autre qu'une transposition du nouveau règlement communal sur l'occupation du domaine public qui est entré en vigueur au 1er janvier 2014 et qui fixe un cadre et des normes de référence en fonction de l'espace disponible. La terrasse déployée doit par exemple laisser un minimum d'1m50 de libre pour la déambulation des piétons et 3m50 pour les véhicules de secours et de la Propreté publique.

Le règlement introduit la notion de terrasse saisonnière (du 1er mars au 31 octobre), permanente (installée à l'année), complémentaire (devant un commerce voisin ou sur une place) et exceptionnelle (lors d'événements).

Ainsi, pour la rue des Fripiers et la rue de la Halle, la règle est de garder un passage libre de 2,5 mètres pour les piétons. Pour des raisons de sécurité, une zone plus large encore, de 3,5 mètres, doit pouvoir être évacuée de tout mobilier, afin de permettre un accès rapide aux services de secours et de police. Pour ces raisons également, l'utilisation de parasol est interdite. L'espace dédié à la terrasse peut être exploité à concurrence d'une chaise par mètre carré. La capacité d'accueil en terrasse de chaque établissement sera désormais affichée en façade, et pourra être aisément contrôlée par les agents et policiers communaux. Lors de la fermeture, le mobilier des terrasses complémentaires installé en devanture d'autres commerces ou bâtiments (avec l'accord des propriétaires, bien sûr) devra être intégralement rentré.

Autre zone désormais réglementée : la place Marché aux légumes, chère à la jeunesse namuroise, qui s'y retrouve joyeusement aux premiers rayons de soleil. La place du Vieux, donc, sera désormais divisée en autant de zones qu'il y a d'exploitants actifs, onze, en préservant là aussi un espace dégagé, permettant de faire le tour de la place, et d'accéder à l'ancienne Pompe, actuellement en cours de restauration.



Une réflexion est toutefois en cours pour compléter ces dispositions concernant notamment l'harmonisation des parasols, et l'interdiction de placer un quelconque revêtement sur le sol. Tous les exploitants de ces deux zones ont été informés de ces nouvelles dispositions, qui s'appliquent à eux dès le printemps prochain. Ils ont donc tout l'hiver pour s'organiser, afin d'offrir à leurs clients, namurois ou touristes, et aux passants un cadre convivial pour tous.

+ d'infos

Service des Affaires économiques de la Ville
de Namur - 081 24 72 26
affaires.economiques@ville.namur.be

Réfection de la Pompe du Marché

Les plus fidèles clients des terrasses de la place du Marché aux Légumes auront remarqué depuis la fin octobre que la Pompe qui orne le centre de la place est actuellement en travaux. Comme l'Ange de la zone de rencontre en son temps, la Pompe se refait une beauté.

Construite en 1778, après la destruction de l'ancienne église Saint-Loup, cette pompe alimentait en eau ce qui fût longtemps zone de marché. Le pilier central de cette fontaine, surmonté d'une corbeille de fruits et de légumes, retrouvera bien vite son lustre d'autrefois.



Namur, en fête

Il était une fois ... une ville enchantée, où le vent d'hiver ravive les effluves de pain d'épices et de chocolat, la magie des traditions et le temps des fêtes. Les étoiles scintillantes se bousculent dans le ciel et le sapin se pare de couleurs chatoyante. Le feu de bois crépite dans les cheminées, les rues et les vitrines s'habillent de lumières et le village de Noël déploie ses chalets remplis de cadeaux enrubannés. La patinoire ressuscite les glissades sur la neige gelée et fait le plein de rires d'enfants. Il était une fois une ville joyeuse et féerique, merveilleux préludes d'une nouvelle année.



Au centre-ville

RETROUVEZ LES RENDEZ-VOUS TRADITIONNELS DE NAMUR EN FÊTE, AU GRÉ DU PIÉTONNIER ET DES PLACES NAMUROISES ILLUMINÉES.

Le village de Noël

du 28 novembre au 31 décembre

Pour quelques achats festifs, pour savourer un chocolat chaud, quelques cacahuètes grillées ou juste rire aux milles couleurs déployées, une visite s'impose au village de Noël. Après le 6 décembre, et le départ de son cousin Saint-Nicolas, Père Noël recueillera les souhaits et rêves des enfants chaque samedi après-midi.

Ouverture du lundi au vendredi de 11h à 20h minimum et les samedis et dimanches de 10h à 20h min. Nocturnes les samedis 13, 20 et 27 décembre.

La patinoire de glace couverte

jusqu'au 4 janvier

Protégés de gants et d'écharpe, les joues rougies par le froid, petits et grands peuvent se réchauffer en patinant sur la Place de l'Ange. Des patins à toutes les tailles sont à louer sur place.

Ouverture du lundi au jeudi de 11h à 20h - les vendredi et samedi de 10h à 22h - le dimanche de 10h à 20h - Entrée 7 € (adultes) et 5 € (enfants -12 ans), location de patins compris.

La parade de Noël

le 13 décembre - départ devant la Gare

• de 18h30 à 21h - déambulatoire dans les rues de Fer, de l'Ange, de Marchovette, Marché St-Rémy, de la Tour, place du Théâtre, rues Cuvelier, St-Jacques, de Bruxelles

Les contes de Noël

Rien de tel que quelques animations autour des contes pour retrouver le calme, apprendre les traditions d'autrefois, ouvrir l'imaginaire sur d'autres régions, ou d'autres traditions.

Au fil des contes **le samedi 20 décembre à 16h**

Veillée contée par la Maison du Conte en partenariat avec « l'Atelier Le Fil » LST Namur et le service Culture de la Province de Namur - Entrée libre, tout public à partir de 6 ans - Galerie du Beffroi - rue du Beffroi, 13 à Namur - 081 22 92 10 www.maisonducontenamur.be

Animations de Noël

le mardi 23 décembre de 9h30 à 10h30

Contes et histoires, public familial - de 14h à 15h30, histoires et bricolages, enfants de 6 à 8 ans. Bibliothèque communale - Venelle des Capucins, 6 à Namur - 081 24 64 40

Découvrez aussi toutes les animations proposées par les bibliothèques du réseau de lecture publique en page 43.

Les concerts

Les NAMusiq'

le jeudi 11 décembre - de 12h30 à 13h20

Concert Quatuor à cordes ARDENTE - œuvres de Schubert et Dvorak au Foyer du Théâtre - place du Théâtre, 2 à Namur
Réservation Office du Tourisme - 081 24 64 48

Feu d'artifice

le 31 décembre à minuit
au Grognon





Les concerts

Sing Noël

le samedi 20 décembre à 20h

le dimanche 21 décembre à 15h

Chants du monde entier par les enfants des Jolies Notes - à la Maison de la Culture
réservation : 081 30 55 28 ou
www.joliesnotes.be

Concert de Nouvel An

le dimanche 11 janvier à 15h00

Théâtre Royal de Namur - réservation 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be



Les visites nocturnes

Namur se visite également à la tombée de la nuit, quand les décors lumineux réchauffent les couleurs et l'atmosphère. Deux circuits sont proposés : Temps de Noël et Traditions, et Namur by night.

Les samedis 6, 20 et 27 décembre à 17h30

et le samedi 13 décembre à 16h

départ du Centre Info de la Halle Al Chair, rue du Pont 21 - Durée de la visite environ 1h30 - www.namurtourisme.be



Les commerces en Fête

Ouverture exceptionnelle à Namur et à Jambes les dimanches 14, 21 décembre et 4 janvier (soldes) - de 13h à 18h.



Noël solidaire

13^{ème} Noël Kiwanis dans la Cité

Kiwanis organise chaque hiver une collecte de dons pour offrir aux familles nécessiteuses, par l'intermédiaire d'associations de confiance. Ces dons peuvent être des vivres non périssables (café, biscuits), produits d'entretien et de toilette, literie, petit mobilier, vélos, jouets, livres et bandes dessinées, jeux de société, informatique, articles de sport, couvertures, vêtements d'enfants, ... Consultez le calendrier de collecte complet sur www.kiwanis.be/namur-comte

Noël des quartiers

Marché de Noël proposé par les associations et maisons de quartier. Dans les échoppes, artisanat et produits de bouche. Les profits serviront intégralement à financer des activités dans les quartiers moins favorisés de Namur.

Le vendredi 19 décembre de 12h à 17h - le samedi 20 de 10h à 17h - Dans les Jardins du Maieur - Hôtel de Ville rue de Fer - 081 24 71 80



Découvrez également, au fil des pages agenda de votre magazine, les expositions (page 52), animations à la bibliothèque (page 43) et autres rendez-vous de l'hiver proposés dans le cadre de Namur en Fête.

... et ailleurs

À Belgrade

Marché de Noël

le dimanche 14 décembre de 10h à 18h à la Salle André Guisset
Place du Bia Bouquet à Belgrade - 081 74 06 50

À Malonne

Marché de Noël

le samedi 13 décembre de 14h à 21h
le dimanche 14 décembre de 10h à 19h - 0475 44 08 79

Concert sur le thème de Noël par l'asbl Sinfonietta

le dimanche 14 décembre entre 15h et 18h dans la chapelle Saint-Berthuin

Abbaye Saint-Berthuin - Rue du Fond, 127 à Malonne

Vox Luminis « Noël baroque allemand » avec le Philharmonique

le jeudi 18 décembre à 20h30 - œuvres de Scheidt, Schütz, Schein, Praetorius, Pachelbel et Bach

Abbaye Saint-Berthuin - Rue du Fond, 127 à Malonne - 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

Concert de Noël par l'Harmonie de Malonne

le dimanche 21 décembre à 16h00
Chapelle du Gros-Buisson - Avenue de la Vecquée à Malonne
0497 88 96 65 - www.hrom.be

À Jambes

Marché de Noël

du 13 au 21 décembre de 10h à 18h, place de la Wallonie

+ d'infos

Service Fêtes : 081 24 63 33
Service Mobilité : 081 /24 60 86
Office du Tourisme de Namur : 081 24 64 49
Tec Namur-Luxembourg -
Info voyageurs : 081 25 35 55
www.ville.namur.be - www.namurtourisme.be
www.noelanamur.be - www.infotec.be

La mobilité en fête

Du samedi 13 décembre 2014
au dimanche 4 janvier 2015



Parking gratuit

Du 13 décembre au 4 janvier, garez-vous dans un parking P+R, demandez votre ticket de parking au conducteur de bus, et tant le trajet que le stationnement seront gratuits ! Si vous rejoignez le centre à vélo ou à pied, demandez votre ticket P+R à la Maison du TEC.

À pied

Pour profiter pleinement des fêtes, les rues du centre-ville sont piétonnes. Chaque jour jusque 19h, vous pourrez flâner en toute sécurité dans les rues des quatre coins : rue de Fer, rue Cuvelier, rue Saint-Jacques et rue de l'Ange. Pour sécuriser les abords de la Patinoire, où petits et grands peuvent savourer les plaisirs de la glace, la fermeture de la rue de l'Ange est prolongée jusque 1h du matin.

En vélo

Les vélos sont tolérés en zone piétonne, à condition de ne pas gêner la circulation des piétons. En cas de forte affluence, ils mettront le pied à terre.

En moto et voiture

Vous ne pourrez entrer dans le centre-ville que pour vous rendre aux parkings payants de la rue de Fer, ou de l'Hôtel de Ville (accès exceptionnel depuis la rue de Fer par la rue des Dames Blanches). En vous garant aux parkings P+R (Saint-Nicolas ou Namur Expo), vous pouvez rejoindre gratuitement le centre-ville grâce à la navette du TEC (ligne 51).

En bus

Les bus suivront l'itinéraire de déviation du samedi. Les arrêts de bus habituels de la rue de Fer et de la rue de l'Ange sont déplacés respectivement vers la rue Rogier et le Pont de France. Cependant, le TEC propose une navette au centre-ville, qui suivra le parcours de la navette P+R, reliant le parking Saint-Nicolas et Namur Expo. Cette navette est gratuite et accessible à tous.

À retenir

Horaire des navettes

- Toutes les 15 minutes
- de 7h à 19h en semaine,
- de 14h à 19h les samedi et dimanche,
- sauf les 25/12, 28/12 et 01/01.

Horaires du parking de l'Hôtel de Ville

- Lundi - jeudi : 7h30 - 19h30
- Vendredi - samedi : 7h30 - 2h00* (forfait 1,50€ la soirée)
- Dimanche (entre le 28/11 et le 04/01) : 12h - 19h
- Fermeture les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Zone de livraison

Du 13 décembre au 4 janvier, la zone de livraison de la rue des Echasseurs sera accessible de 7h30 à 19h.

Attention : Le samedi 13 décembre, la Parade de Noël défile à Namur. La circulation et le stationnement seront modifiés en conséquence. Ce jour-là, les navettes entre le centre-ville et les P+R circuleront jusque 22h30.

Retrouvez ces infos, et bien d'autres sur www.ville.namur.be/mobilite

**Le 31 décembre
les bus sont gratuits**



Ouverture de la résidence seniors à Jambes



Entour'âge

La première résidence-service sociale vient d'ouvrir ses portes à Jambes. Issu d'une ingénieuse collaboration entre le Foyer Jambois et le CPAS de Namur, ce projet original propose aux personnes âgées des logements et des services « à la carte » à des prix démocratiques, les loyers étant fixés en fonction des revenus.

Située rue de Dave, à deux pas des commerces, la résidence « Entour'âge » accueille des personnes d'au moins 60 ans, quelques soient leurs revenus. Toutefois, la priorité est accordée aux demandes de personnes âgées déjà liées à des sociétés de logement social de Namur.

Ce projet original propose aux personnes âgées des logements assortis de services « à la carte » à des prix démocratiques. Les seniors peuvent choisir la formule qu'ils désirent. En effet, les locataires peuvent choisir s'ils veulent des repas, des soins, un service de blanchisserie, ...

40 logements de minimum 53 m² sont prêts dont 8 chambres prévues pour des couples. Le résident dispose de son espace personnel qui est composé d'un séjour, d'une cuisine équipée, d'une chambre et d'une salle de bain avec sanitaires. Beaucoup d'infrastructures sont mise à disposition des membres dont une salle de fitness, un salon de réception aménagé, une salle polyvalente équipée d'une cloison phonique mobile, un espace potager avec une parcelle par résident, deux terrasses, des espaces convivialité, des chambres pour les visiteurs. Le tout, dans une construction moderne qui privilégie des moyens techniques durables et simples d'utilisation pour les habitants.

Inaugurée en octobre, la résidence-service, qui affiche déjà complet, remplit pleinement les objectifs que s'étaient fixés CPAS et Foyer Jambois : offrir à des personnes âgées qui ont des revenus modestes la possibilité d'habiter dans un espace sécurisé, en bénéficiant d'un accueil qui se module selon leur propre autonomie.

Résidence - services Entour'âge, rue de Dave 169 à 5100 Jambes

CPAS : 081 33 70 90 - info@cpasnamur.be

Infrastructures sportives

Terrain synthétique de Wépion : et de 5 !

Après plusieurs années de préparation, voici que Wépion vient ajouter son nom à la liste des terrains de foot synthétiques dans la commune de Namur : Naninne, Vedrin, Jambes et Malonne. Un nouveau terrain, c'est aussi quelques chiffres : un budget de près de 600.000 euros subventionné en grande partie par Infrasport et 5 mois de travaux.

Le but de ces nouvelles installations est le soutien aux clubs formateurs de nombreux jeunes sportifs.

Ce type de terrain permet de jouer par tous les temps, car il est toujours en parfait état. Il permet un usage plus intensif et tout au long de l'année. Grâce à lui, les jeunes pourront se concentrer davantage sur le perfectionnement de leur technique et les mamans ne devront plus tester telle ou telle lessive pour nettoyer la boue de l'équipement sportif de leur fils.

Ce terrain fait partie des nombreuses infrastructures sportives mises à disposition des clubs depuis quelques années : halls sportifs, terrains synthétiques et le hall indoor de Malonne qui devrait être inauguré en 2015.



© philippe lavandy

Porte de Médiante

Une restauration magnifique

Un an et demi de travaux ont été nécessaires pour restaurer la porte de Médiante en profondeur. Si son aspect extérieur est aujourd'hui éclatant, l'intérieur vaut également le détour. À découvrir : une tour médiévale jusque-là peu visible, englobée dans des maçonneries et une ancienne boulangerie remontant à l'occupation hollandaise au XIXe siècle.



La porte de Médiante illustre une partie de la longue histoire de la citadelle : celle du temps où le site s'est muni d'une enceinte bastionnée pour répondre au perfectionnement de l'artillerie. Elle englobe en outre un autre vestige de grande valeur : une tour semi-circulaire qui faisait partie de l'enceinte du château comtal au XIVe siècle. Le monument dans son ensemble est donc témoin de deux époques, illustrant un moment clé de l'histoire de la citadelle et de la ville : le passage du Moyen-Age aux Temps Modernes, la transformation du château comtal en citadelle.

La restauration a permis d'améliorer la perception de la tour en la faisant légèrement émerger de la terrasse supérieure. Il s'agit d'une tour semi-circulaire, dite « ouverte à la gorge ». Ce type de tour a la particularité d'être ouverte à l'intérieur des fortifications, de sorte que si l'assaillant occupe la tour, le défenseur sait toujours le prendre à revers.

Un système de gestion des eaux a dû être installé pour mettre le monument à l'abri de l'humidité. Une dalle d'étanchéité en béton a été posée au-dessus de la porte, dont la différence de niveau adopte le plan masse de la tour. La terrasse inférieure est couverte de gravier, l'intermédiaire est en briques sur champ et la supérieure est engazonnée. À nouveau rendues accessibles au public, elles offrent de magnifiques points de vue sur la ville.

La restauration de la porte permet dorénavant l'accès en un lieu jusque-là fermé au public : une ancienne boulangerie remontant à l'époque hollandaise (XIXe siècle), qui a, elle aussi, fait l'objet d'aménagements spécifiques. Ses parements ont été restaurés et badigeonnés.

Etanchéifiée, dotée d'un système de récupération des eaux infiltrées et alimentée en eau courante et en électricité, la porte peut désormais accueillir divers événements.

namurtravaux en cours



Une belle expo photo du Festival Nature Namur s'y est déjà tenue en octobre. Le cadre magnifique accueille également l'animation « trésors de caves », pour découvrir quelques vins locaux accompagnés de fromages régionaux.

Les abords ont également fait l'objet d'une attention particulière : le pavage du passage est refait, le muret encadrant l'accès pavé vers l'espace Saint-Pierre attenant est prolongé et reconstruit. Les menuiseries (porte et pont-levis) sont également traitées.

La porte de Médiante s'est ouverte au public début octobre. Les visiteurs étaient au rendez-vous, curieux de découvrir le monument et son histoire. La Compagnie de la Mallemort était aussi de la partie pour faire revivre le passé de l'édifice, au grand plaisir des plus petits.



Chantiers

en cours et à venir

Travaux de voiries

Les chantiers renseignés ici sont réalisés en fonction de divers facteurs dont les aléas de la météo. Il se peut donc qu'il y ait quelques variations entre le moment où cette liste est établie et le calendrier effectif de mise en œuvre des travaux. D'autres travaux d'entretien et de réparation ponctuels viennent compléter cette liste non exhaustive.

Chantiers en cours

Chantiers du Service Public de Wallonie

Namur - Avenue Jean 1^{er} : réfection de la chaussée, de l'épandage et de l'éclairage public

Chantiers communaux

Jambes - rue de Coppin

Chantiers à venir

Réfection totale

Namur - Rue de l'Etoile, Rue du Lombard (entre la rue de l'Etoile et la rue du 1^{er} Lanciers)

Programme d'entretien des chaussées

Enduisage : pose d'un revêtement mince destiné à imperméabiliser et stabiliser le revêtement en vue du bon entretien des chaussées tout en évitant des surcoûts ultérieurs.

Belgrade : Avenue Jean Delhaye, rues Antoine Nélis, Edmond Delahaut, Félicien Denemoustier, du 13e de Ligne, de la Grande Campagne, du 2e Chasseur, de la Boverie, des Campanules, des Balsamines.

Daussoulx : Rues Alphonse Van Gricken, Bas-Daussoulx, Del'Grète, de l'Echangeur, Trieux des Mines, rue du Fort d'Emines.

Flawinne : Rues Jean Maus, Emile Dessenius, Léandre Legros

Jambes : Rues Major Mascaux, de Géronsart.

Loyers : Rues de Limoy, des Comognes de Loyers, Es Fays

Malonne : Rues du Grand Babin, de Bauw.

Namur : Rues Notre-Dame, Marie-Henriette, place l'Illon, rues Bas de la Place, Julie Billiard.

Vedrin : Avenue du Transvaal, rues du Rond Chêne, Capelle.

Rues René Copette, Florimont Bidron, Fond de Champion, Fernand Derenne, Georges Parmentier, Pierre Depoortere, Pôlet, Joseph Debehogne, Alfred Brasseur, Alphonse Van Gricken, de la Keuture, Gustave Guidet, du Blanc-Bois.

Raclage pose : remplacement du revêtement destiné à protéger les fondations et éviter des surcoûts ultérieurs.

Belgrade : Rue Mazy

Bouge : Rues Porterresse, Simon, des Pitteurs

Dave : Rue des Fonds

Jambes : Rues Mazy, d'Enhaive

Namur : Rues Rogier, du 1^{er} Lanciers, Avenue Jean-Baptiste Brabant.

Saint-Servais : Nouveau Chemin de Saint-Marc.

Vedrin : Rue de la Sitrée

Entretien des chemins par fraisat et enduisage : mise en œuvre de déchets de raclage fixés par un enduit en vue de la restauration des chemins ruraux.

Champion : Chemin de Boninne

Saint-Marc : Rue de Frizet

Temploux : Rue de Ban

Vedrin : Chemin de la Cloche

Wierde : Rue de Hailettes

Travaux d'épandage

Chantiers à venir

Travaux à charge de l'INASEP

Collecteur de Malonne

Malonne : rues de Manstée, du Petit Bois, Près de Stoki, carrefour rues du Ranimé, Curnolo et place du Terminus, rues d'Insevaux, Joseph Massart, Fond de Malonne, du Tombois, rue et place des Tris, rues du Monastère, du Lan-doir, de l'Ancien Rivage et route de la Navinne.

Collecteur du Frizet

Daussoulx : rues Tiromboise, Trou du Loup, Bas de Daussoulx.

Vedrin : rues Joseph Lemineur, Emile Marnach, Joseph Mathieu, Delcarte, place Vicaire Edmon Servais, rue de la Sitrée, rue Joseph Clesse et rue de Frizet.

Saint-Marc : rue de Frizet et chaussée de Perwez.

Collecteur de Wépion

Wépion : chaussée de Dinant.

Du côté des vélos

Voiries

Aménagement de cheminement cyclo-piéton à

Vedrin - Rue Frère Biéva (en cours), et à Jambes, Boulevard de la Meuse, entre le pont de Jambes et l'Avenue de la Citadelle (à venir).

Divers aménagements de sécurisation

au centre-ville / sur le Ravel de Saint-Servais, à hauteur de la rue de l'Industrie / Place Saint-Hilaire / Rue Salzennes-les-Moulins

Infrastructures

- Installation d'abris vélos dans certaines écoles communales et halls sportifs (en cours).
- Placement de 60 nouveaux arceaux vélo sur le territoire (en cours).

Qui sont ces touristes qui visitent Namur ?

Namur connaît un beau succès touristique malgré un climat pas toujours au zénith et des temps difficiles au niveau économique. Les chiffres le disent : Namur a su gagner le cœur des Wallons !

Que disent les chiffres des centres d'information touristique (Gare et Halle al'Chair) ? Preuve que les habitants du sud du pays sont intéressés par leur capitale, les touristes visitant Namur sont d'abord wallons.

Plus encore : ils sont avant tout belges car après les Wallons, ce sont les Flamands qui arrivent en deuxième position.

Catherine Defauw, responsable des Centres d'Information et de l'Equipe d'Accueil explique : « *les visites guidées du dimanche, les réservations et ventes pour les concerts Nam'usiq, ou pour d'autres événements en partenariat avec la Ville motivent la visite des Namurois et Wallons* ».

Les conseillers en séjour de l'Office du Tourisme reçoivent la visite d'un public très large, attiré par le côté « ville à la campagne » qu'offre Namur, belle petite ville à dimensions humaines, agréable. Les arguments majeurs de leur choix ? L'attrait pédestre mais aussi cycliste sans oublier la gastronomie et le shopping.

Les statistiques du site www.namurtourisme.be (déjà plus de 250.000 visiteurs pour cette année) confirment l'attrait gastronomique pour Namur : les pages « restaurants » sont de loin les plus consultées, majoritairement par des internautes belges, suivis des websurfeurs français, néerlandais et enfin allemands.

Les Wallons sont aussi les meilleurs clients des attractions namuroises avant les Flamands et les Bruxellois. Par contre, les Flamands sont les premiers à apprécier les hébergements proposés ! Pour les touristes étrangers, on constate une petite nuance entre Namur et l'ensemble de la Wallonie : si le touriste étranger le plus fréquent de la région est néerlandais, à Namur il est plutôt français.

Les touristes étrangers qui visitent Namur viennent dans leur immense majorité des pays proches : France, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, ...



Un cas particulier :

les touristes plaisanciers

Pour les touristes plaisanciers, les statistiques de fréquentation des ports de plaisance indiquent autre chose. La France n'est, en effet, plus en pôle position.

Guillaume Loute, capitaine des Ports de Plaisance de Namur (Jambes et Amée) dresse le portrait du plaisancier-type :

« *Les ports sont essentiellement fréquentés par des touristes nordiques, Hollandais et Allemands.*

Une large moitié dépasse la cinquantaine d'années et part naviguer pour un mois au moins. Pressés d'arriver en France à l'aller, en début de saison, ils s'arrêtent néanmoins chez nous pour une nuitée et y repassent lors de leur retour en juillet ou en août pour 2-3 jours !

Souvent parce qu'ils ont apprécié la qualité de l'accueil de nos Capitaineries et la beauté du site. Sans oublier les facilités liées à la proximité de tous les services dont ils ont besoin ».

À deux ou en groupe

On constate également que les plaisanciers voyagent en couple ou en duo dans 90% des cas. S'ils sont casaniers, ils aiment aussi communiquer entre eux, car c'est une véritable communauté où entraide, amitié et partage de bonnes infos ne sont pas de vains mots. Ils aiment communiquer leur passion pour le nautisme.

Si les touristes au pied marin ont en général des moyens financiers plus importants que la moyenne, ils sont heureux avec peu

à bord et vivent assez simplement.

Eux aussi apprécient la dimension de notre ville, ils la parcourent volontiers à vélo. Ils se sont d'ailleurs généralement bien renseignés quant aux beautés à découvrir dans la capitale de la Wallonie !

Le travail in Visible

Au sein de la Ville de Namur, ils sont plus d'une centaine à travailler chaque jour au service de la cohésion sociale. Certains disent que leur travail est invisible, et c'est une bonne chose : les difficultés sociales et les problématiques de société exigent autant de professionnalisme que de respect et de discrétion. Que ce soit à l'hôtel de Ville, dans les rues de Namur, dans les quartiers ou aux abords des écoles, ils agissent au quotidien pour que chacun puisse trouver une place qui lui convient au sein de notre société tout en évoluant dans un cadre de vie agréable et sécurisant.

Les objectifs du travail de cohésion sociale



Favoriser l'accès et l'exercice de tous aux droits fondamentaux afin de réduire les inégalités sociales et d'octroyer des conditions de vie décente à chacun dans le domaine de l'emploi et de la formation, du logement, de la santé et de la participation citoyenne et culturelle. (PCS)

Lutter contre la pauvreté, la précarité et toutes formes d'insécurité au sens large. (PCS)



Améliorer la sécurité, le sentiment de sécurité et le bien-être des Namurois en prévenant, détectant et limitant les actes et comportements qui perturbent la vie en société et génèrent de l'insécurité ou un sentiment d'insécurité. (PSSP)



Favoriser, au sein des quartiers sensibles, la création de liens sociaux entre les habitants dans une perspective de cohabitation harmonieuse. (PCS)

Prévenir, détecter et limiter la violence juvénile et/ou le sentiment d'insécurité engendré par les dégradations de l'environnement, les actes et comportements irrespectueux sur l'espace public. (PSSP)



Favoriser l'égalité des chances de tous les individus, quels que soient l'origine nationale et ethnique, l'appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, le statut social, le niveau socio-économique, l'âge, l'orientation sexuelle et l'état de santé. (PCS)

Une Ville à Vivre

Ici

plusieurs soirs par semaine, des animateurs accueillent les jeunes pour parler, s'informer ou se cultiver.

Ici

sont proposées des activités sportives adaptées aux jeunes, aux femmes des quartiers défavorisés, aux personnes handicapées, aux seniors.

Ici

lors du marché du samedi, la présence des gardiens de la paix dissuade les éventuels pickpockets.

Ici

pendant les vacances, les enfants du quartier s'éveillent à la propreté et au respect de leur environnement lors de stages créatifs.

Le Service de Cohésion sociale contribue au fonctionnement harmonieux de la collectivité namuroise en favorisant le bien-être et la participation à la vie sociale de l'ensemble des citoyens au moyen d'actions de développement local. Les valeurs principales défendues par le service s'articulent autour de l'égalité, du lien social et de la proximité.

Ce service a pour missions : l'information, la sensibilisation et la prévention, l'orientation et le relais mais aussi le suivi, l'accompagnement et l'animation collective.

Une grande partie des actions menées sur le terrain s'inscrivent dans le cadre de deux importants dispositifs : d'une part, le Plan

de Cohésion Sociale (PCS) financé par le Gouvernement wallon et, d'autre part, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) relevant du niveau fédéral via les compétences du Ministre de l'Intérieur.

Les quelques exemples présentés ci-dessous illustrent la diversité du travail accompli par les équipes de travailleurs (assistants sociaux, éducateurs spécialisés et sportifs, psychologues, animateurs, ...) et la variété de techniques d'intervention dans le champ social (travail de rue, prévention, sensibilisation, médiation, suivi administratif, suivi individuel psycho-social, animation de groupes, etc.).



Ici
des éducateurs hébergent chaque nuit des sans domicile fixe (SDF).

Ici
une spécialiste en violences intrafamiliales forme les professionnels de terrain à cette thématique.

Ici
les citoyens participent à la dynamique du quartier : potager communautaire, comité d'habitants, école de devoirs....

Ici
on accueille des personnes toxicomanes et on leur propose un accompagnement psychologique, social ou médical.

Ici
les gardiens de la paix patrouillent régulièrement dans les parkings pour dissuader les voleurs et sensibiliser les automobilistes.

Ici
on répond à toutes les questions liées au handicap.

Ici
des médiatrices écoutent et accompagnent les personnes d'origine étrangère dans toutes leurs difficultés d'intégration.

Ici.
en appelant le **0800 124 20**, toute personne en détresse sociale peut recevoir de l'aide, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.



Service de Cohésion sociale de la Ville de Namur

Hôtel de Ville - 5000 Namur
 Accueil général : 081 24 63 93
 cohesion.sociale@ville.namur.be
 www.ville.namur.be

© Dimitri Denecker

Quartier de vie !

Si le centre-ville est le cœur de bien des actions menées par le Service de Cohésion sociale, celles-ci vont bien au-delà des limites de la Corbeille. Les quartiers moins favorisés, les cités sociales comme on les appelait autrefois, accueillent chacun une Maison de Quartier, où le lien entre les personnes, jeunes et vieux, d'ici ou d'ailleurs, ou tout cela à la fois, dessine une dentelle colorée au fil des activités.

Dans 7 quartiers à forte densité de population dits aussi défavorisés ou sensibles, se trouvent des Maisons de Quartier, espaces communautaires conviviaux d'accueil et d'animation. Y sont proposées à l'ensemble des habitants du quartier (du plus petit au plus grand) différentes activités socio-éducatives, sportives et d'éveil à la citoyenneté. Des rencontres de seniors aux excursions familiales, en passant par l'école de devoirs, les plaines, fête de quartier ou l'atelier rap... la diversité est de mise !

Ces 7 quartiers, ce sont le quartier des Balances à Salzinnes, les cités Germinal

et Hastedon à Saint-Servais, la cité Souvenir de Basse-Enhaive et les quartiers Petit-Ry/ Comognes et Amée à Jambes. Au centre-ville, c'est la rue Saint-Nicolas et ses environs dit aussi le quartier des Arsouilles qui, par ailleurs, développe une belle synergie avec le quartier de Plomcot.

Ces activités (en journée, le soir ou parfois du week-end) sont encadrées par des équipes d'éducateurs-animateurs professionnels motivés et ouverts à soutenir les initiatives citoyennes.

Ils assurent également, de manière régulière, une présence en rue au contact direct et en toute proximité

avec la population. La Ville a aussi mis à disposition du public de ces quartiers des espaces multisports et des aires de jeux afin qu'il dispose d'infrastructures extérieures de loisirs.

Ville de Namur
Service de Cohésion sociale
Cellule Vie de Quartier
Hôtel de Ville - 5000 Namur
081 24 71 80
www.ville.namur.be

Exemple à Jambes

Petit Ry - Comognes

Dans ce quartier, comme dans les autres, les habitants se rencontrent, à la Maison de Quartier. On partage l'espace au quotidien avec ses voisins, on rit, on débat, en un mot on vit ! Et cette vie de quartier locale, cette dynamique positive, contribuent chaque jour un peu plus au bien vivre-ensemble.

L'espace communautaire du Petit-Ry situé en plein centre des Comognes à Jambes, est le lieu où se déroulent un panel d'animations collectives, quotidiennes ou périodiques :

- des ateliers éducatifs créatifs le mercredi pour les enfants (Kid's zones),
- des permanences d'accueil en semaine pour les adolescents ,
- des ateliers destinés aux seniors,
- un groupe de paroles pour les femmes,
- des réunions du comité de quartier,
- des stages ludiques durant l'année et des plaines en été, les fêtes de Saint-Nicolas et de Noël, ...

Juste à côté, le terrain multisports couvert permet de se défouler ou de taper la balle, seul ou en groupe, de manière organisée ou non.

8 février 2015 : consultation populaire

Un centre commercial sur le square Léopold ?

Parmi les grands projets envisagés pour Namur dans les années à venir, celui qui fait l'objet de toutes les attentions pour l'instant est celui de construction d'un centre commercial, situé square de l'Europe Unie, là où se dressent actuellement la gare des bus, le parking Léopold et le parc du même nom.

Ce projet, soutenu par les mandataires élus au Collège communal depuis 2006, suscite le débat au sein de la population namuroise. Suite aux réactions et oppositions marquées, notamment la pétition du Collectif Namur Parc Léopold, le Collège communal, suivi par le Conseil, a décidé d'organiser une consultation populaire le 8 février prochain, afin que chacun soit informé sur le projet dans toutes ses dimensions (commerciales, urbanistiques, de mobilité, etc.) et puisse ainsi s'exprimer, positivement ou négativement, sur le sujet.

La consultation populaire

Les questions posées

Le Conseil communal du 11 septembre a approuvé l'organisation d'une consultation populaire et s'est prononcé sur la formulation des questions. Afin d'éviter toute ambiguïté et toute interprétation fallacieuse, celles-ci ont été clarifiées et réécrites, en tenant compte des remarques des conseillers communaux et des réactions citoyennes.

Les trois questions qui figureront sur le bulletin de vote sont les suivantes :

1. Approuvez-vous le choix de combattre l'implantation des grands centres commerciaux à l'extérieur de la ville afin de défendre nos commerces et notre cœur de ville ?
2. Partagez-vous le principe d'installer un nouvel ensemble de magasins au cœur de notre ville, le plus près possible des commerces existants et avec davantage de parkings, pour compléter et renforcer le commerce namurois et l'emploi local ?
3. Êtes-vous favorable à l'installation d'un centre commercial à l'emplacement de l'actuelle gare des bus et du square Léopold, sachant que cela entraînera la disparition des arbres de ce square et que cette suppression sera compensée par la création en ville de trois nouveaux parcs publics et la plantation de plusieurs centaines d'arbres et arbustes dans le nord de la Corbeille ?

S'informer avant de voter

Le Conseil communal a décidé de mettre à disposition du Collectif Parc Léopold Namur une page de ce magazine afin qu'il puisse communiquer le message de son choix aux Namurois. Vous le trouverez sur la page ci-contre.

Les pages suivantes reprennent la présentation du projet tel que le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Namur l'envisage.

Les conditions et le cadre légal

L'organisation d'une consultation populaire -d'initiative communale ou à la demande des habitants- est régie par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. Ce texte de loi, commun à toutes les communes du territoire wallon, est complété par des arrêtés du gouvernement régional qui fixent les modalités pratiques. Que disent ces textes ?

- Pour solliciter ou participer à une consultation populaire, il faut être inscrit au registre de population de la commune, avoir 16 ans accomplis, et ne pas être déchu de ses droits civiques.
- Il peut y avoir maximum une consultation par semestre, et six sur la législature communale. Aucune consultation ne peut être organisée ni pendant les 16 mois précédant les élections communales, ni pendant les 40 jours précédant tout autre scrutin. Enfin, entre deux élections communales, il ne peut y avoir qu'une seule consultation sur le même sujet.
- La participation au vote n'est pas obligatoire. Le vote est secret. Les bulletins doivent être dépouillés si le taux de participation atteint les 10%.

En pratique

- La consultation populaire est organisée le dimanche 8 février 2015 entre 8h et 13h.
- Tous les citoyens de plus de 16 ans domiciliés sur le territoire namurois sont invités à y participer.
- La convocation sera envoyée par courrier, environ 15 jours avant la consultation. Elle reprendra toutes les informations pratiques, dont l'adresse du bureau de vote, et une brochure d'information générale.

Consultation Populaire

Je Participe & Je Vote pour le Parc Léopold !

Chers Namuroises et Namurois,

Depuis 2012, pétitions, interpellations au conseil communal et enquêtes publiques se sont succédées pour demander à la Ville de modifier son projet de centre commercial au Parc Léopold. Sans résultats! **La Ville a adopté un plan qui verra l'ensemble du Parc et de ses arbres disparaître.**

Le Collectif pour la sauvegarde du Parc Léopold s'est donc lancé dans une procédure de demande de Consultation Populaire et est soutenu par plus de **13500 citoyens.**

Alors que toutes les conditions légales sont remplies, la **Ville de Namur a décidé de déposséder les citoyens de leur initiative et impose sa propre consultation populaire et ses propres questions.** Nous devons malheureusement dénoncer cette manoeuvre qui détourne l'esprit même du Code de la Démocratie Locale: questions orientées et non concertées, organisation minimale du vote et du dépouillement, inégalité des moyens de communication, refus de publier la note argumentée de 4 pages du Collectif, comme le prévoit pourtant la loi lors d'une demande de Consultation à l'initiative des citoyens. Les autorités communales font tout pour se réapproprier l'initiative et contrôler les résultats.

Ces décisions font évidemment l'objet de différents recours auprès du Ministre de tutelle notamment. **Accepter cette situation reviendrait à accepter que plus aucune Consultation Populaire d'initiative citoyenne ne puisse jamais être organisée.** En plus de sa campagne pour la préservation du Parc Léopold et d'espaces publics de qualité, nous menons donc bien un combat pour le respect du droit démocratique le plus élémentaire: le droit à l'expression. **Exprimez-vous en faveur du Parc Léopold!**

Le Collectif Namur Parc Léopold

Tenez-vous informés
sur l'avenir du parc:

www.namurparcleopold.be
www.facebook.com/NamurParcLeopold

Vous y trouverez des arguments pour enrichir votre réflexion et la possibilité de faire un don pour permettre au Collectif de poursuivre son action

**FAITES-VOUS
ENTENDRE.**

ALLEZ Pour
VOTER le Parc
Léopold !



Pourquoi maintenir et réaménager le Parc Léopold?

Un espace public très fréquenté qui ne demande qu'un peu de bonne volonté pour retrouver tout son éclat.

Un parc de 5000 m2, des arbres matures, en bonne santé et irremplaçables, dernier poumon vert de toute la Corbeille.

Un parc n'est en aucun cas un obstacle au commerce. Au contraire! Les villes plus vertes sont bien plus attractives pour les résidents et le shopping.

Supprimer le Parc Léopold n'est pas un mal nécessaire!

Renforcer le commerce namurois n'implique pas de supprimer cet espace public. Des alternatives existent. Il faut oser les considérer!

Il n'est pas démontré (loin s'en faut) qu'un centre commercial en ville renforce les commerces existants ni l'emploi.

Un centre commercial là n'empêchera pas la construction de centres périphériques car, hors de son territoire, la Ville de Namur n'a aucun moyen de s'y opposer.

CONSULTATION POPULAIRE POUR LA REDYNAMISATION DU HAUT DE LA VILLE ET DU SQUARE LÉOPOLD

DITES *Oui* AU RENOUVEAU DE NAMUR !

Chers Citoyennes et Citoyens namurois,

Nous aimons notre centre-ville et nous sommes plutôt fiers de le montrer à des visiteurs étrangers. Nous prenons plaisir à nous y retrouver et à y déambuler. À quoi cela tient-il ?

De son passé, Namur a hérité d'un joli patrimoine et d'un centre-ville à taille humaine, que l'on parcourt facilement à pied. **Nous y trouvons tous les services dont nous avons besoin, au rang desquels le commerce est un bel atout.** Voilà le charme d'une ville attrayante que nous avons préservé jusqu'à ce jour.

Cependant, depuis quelques années, deux menaces importantes pèsent de plus en plus sur l'avenir du centre-ville. D'une part, nos commerces font face à une concurrence extérieure toujours plus forte. De très nombreux centres commerciaux ont vu le jour en-dehors de Namur et d'autres projets s'annoncent encore. Ces développements sont et seront une concurrence redoutable pour notre commerce local, à un point tel que son existence même est en jeu.

D'autre part, le haut de la ville a subi une détérioration générale peu enviable. Jadis, le quartier de la gare était agréable et attractif. Aujourd'hui, des immeubles sont vides ou mal entretenus. La qualité du commerce est en baisse. La gare des bus est inconfortable et trop petite. La dalle de la gare SNCB est inachevée. Les espaces publics, dont le square Léopold, ne sont guère accueillants ni sécurisants.

Nous ne pouvons pas admettre ce déclin et rester sans réaction. Capitale de la Wallonie, Namur doit avoir les moyens de poursuivre son rayonnement et de répondre aux besoins de ses habitants et de sa zone de clientèle, qui s'étend de la Basse-Sambre à Andenne et de Gembloux à Marche-en-Famenne.

Par conséquent, nous voulons rénover le haut de la ville, y créer de nouveaux espaces verts et redynamiser l'offre commerciale.

En collaboration avec des partenaires publics (la Région wallonne, la SNCB et le groupe TEC) et des partenaires privés, nous préparons depuis plusieurs années une série de projets pour retrouver une vie et une animation de qualité dans le quartier de la gare comme dans le bas de la ville.

Ce nécessaire renouveau mobilise déjà et mobilisera encore de l'énergie et du temps, des moyens humains et financiers. Il concerne chacun de nous. Il soulève certaines interrogations, des doutes et des oppositions. L'implantation d'un nouveau centre commercial en cœur de ville fait débat.

Voilà pourquoi, le Conseil communal a approuvé l'organisation d'une consultation populaire. Trois questions vous seront soumises. Elles portent sur le futur du Square Léopold, mais aussi sur les autres enjeux de l'implantation d'un centre commercial en ville.

Au travers de cette consultation, vous aurez l'occasion d'exprimer votre attachement à la vie namuroise, de la défendre et de vous mobiliser pour son avenir.



VOTRE VILLE A BESOIN DE VOUS, **DITES TROIS FOIS OUI** AU RENOUVEAU DE NAMUR

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Lorsqu'un centre commercial est construit en périphérie d'une ville, il entraîne avec lui des enseignes, qui bénéficient d'espaces commerciaux spacieux et d'un stationnement aisé. La clientèle est ainsi détournée du centre-ville. Voyez les effets néfastes de Ville2 à Charleroi par exemple. Les magasins du centre-ville se vident, ferment, ou cèdent la place à des produits de « hard discount », qui tirent le commerce vers le bas. L'animation et la convivialité sont affectées, ce qui s'accompagne également d'un sentiment d'insécurité. Faute de rentabilité, les propriétaires privés cessent d'entretenir leur bâtiment et le centre urbain entre dans une spirale négative qu'il est difficile d'arrêter. Il revient dès lors à la Commune d'intervenir lourdement avec d'importants moyens financiers publics, sans aucune garantie de renverser la tendance. Aujourd'hui, les villes qui ont succombé aux sirènes des centres commerciaux périphériques le regrettent ! Mons, Charleroi, Arlon,...ne savent plus comment faire revivre leur cœur de ville...

Mieux vaut prévenir que guérir ! **Depuis 2006, le Collège communal s'est fermement opposé à cinq projets de grand complexe commercial éloigné du centre-ville : à Rhisnes, Assesse, Erpent, Farciennes et Jambes-Est. À présent, cette opposition ne suffit cependant plus pour défendre notre commerce, en raison de l'accumulation d'autres difficultés :**

- notre centre ancien offre trop peu de surfaces pour de grandes enseignes qui ne peuvent toutes s'y développer et qui s'installent ailleurs;
- au vu de la rareté des surfaces disponibles, les loyers namurois sont très élevés, ce qui impose aux commerçants indépendants de lourdes charges, que seules des enseignes internationales savent assumer, au détriment de nos commerçants locaux;
- la concurrence internet du commerce virtuel ronge le bénéfice des magasins traditionnels, dont l'animation et l'offre de service sont pourtant utiles au centre urbain;
- les difficultés de stationnement poussent la clientèle vers d'autres zones mieux desservies, comme l'Esplanade à Louvain-La-Neuve par exemple;
- la zone de chalandise de Namur perd des clients au profit de ses voisines plus attractives qui se sont dotées de nouveaux centres commerciaux, ce qui fragilise notre propre commerce local.

Pour contrer cette concurrence, sans verser dans une suofre qui viendrait cannibaliser le tissu des commerces existants, une étude commandée par la Wallonie* a estimé que 20.000m² de nouveaux commerces sont nécessaires dans le centre urbain. Et pas n'importe où pour être efficace : au plus près des actuelles artères commerçantes de Namur, à savoir le Square Léopold. Situé ailleurs, les experts s'accordent pour dire que le centre commercial viendrait concurrencer nos actuels commerces plutôt que les aider.

C'est pour cela que le Square Léopold est la seule localisation possible.

* AUGEO, Schéma de Développement Commercial, arrondissement de Namur, phase 3. 2011.

L'implantation d'un nouveau complexe de cette taille sur le square Léopold répond en effet aux défis posés :

- l'augmentation de l'offre permet à Namur d'atteindre un niveau d'équipement similaire à celui des autres grandes villes wallonnes (Charleroi, Mons et Liège) et dès lors il ne serait plus utile d'aller ailleurs pour faire ses achats;
- l'accroissement de l'espace commercial disponible diminuera la pression foncière (et donc les loyers) sur les commerces indépendants, ce qui aidera nos commerçants locaux. Quelques grandes enseignes pourront s'installer dans le centre commercial et libérer de l'espace pour d'autres formats de magasins en ville;
- sous le centre commercial, la construction d'un parking d'au moins 900 places facilitera le stationnement pour tous;
- l'accessibilité en transport en commun est garantie par la proximité des gares bus et trains. C'est essentiel, car tout le monde ne dispose pas d'une voiture.

LE PROJET DE CENTRE COMMERCIAL

AU SQUARE LÉOPOLD EST-IL COMPLÉMENTAIRE DU COMMERCE NAMUROIS ?

Son emplacement doit être le plus proche possible des commerces actuels pour que sa clientèle profite également aux autres. Le square Léopold offre une situation idéale dans le prolongement naturel de l'axe rue de Fer-rue de l'Ange. A ceux qui en douteraient encore, nous renvoyons à l'exemple de la ville de Maaseik qui vient de construire un centre commercial à 400m de sa rue commerçante principale. L'échec est cuisant, les clients restent dans le nouveau complexe et ne rejoignent plus les anciens commerces. D'autres alternatives ont bien entendu été étudiées : sur la dalle SNCB, derrière le square Léopold sur le chemin de fer et aux anciens Casernes par exemple. Ces options ont été invalidées par les spécialistes car elles sont trop éloignées de l'axe commerçant principal ou posent des problèmes techniques divers (notamment avec le chemin de fer).

Le bâtiment sera traversé par une rue intérieure qui constituera un véritable itinéraire commercial connecté à la ville. Le flux des clients pourra facilement passer de l'intérieur du centre vers l'extérieur. Cette obligation est doublée par l'imposition pour les magasins du rez-de-chaussée d'avoir une entrée sur la rue Borgnet. Dans le même esprit, deux des trois sorties du parking sous le centre commercial seront aménagées vers la ville, ce qui permettra de rejoindre directement le centre urbain. Nous ne prévoyons donc pas un centre commercial replié sur lui-même, mais au contraire ouvert sur la ville, avec la réalisation d'un bel et vaste espace public (bancs, jeux d'eau, arbres, espaces verts,...).

Les nouveaux commerces seront complémentaires de ceux qui sont déjà installés en ville. Plus de la moitié des magasins seront de grande taille (entre 400 et 5000m²). La complémentarité devra aussi se marquer par l'apport de nouvelles enseignes. La récente législation wallonne sur les permis socio-économiques et implantations commerciales permet en effet de contrôler la qualité du projet présenté et d'empêcher aussi, une fois ce centre commercial réalisé, que d'autres s'installent en périphérie de la commune.



LE PROJET

EST-IL EN HARMONIE AVEC SON ENVIRONNEMENT ?

Les gabarits du bâtiment seront calqués sur ceux de la rue Borgnet pour s'harmoniser aux immeubles voisins, et une zone de recul est prévue pour garantir une belle aération spatiale de la rue. **L'architecture intégrera les principes de la construction durable.** Le projet réalisé devra obtenir une certification environnementale reconnue. Le côté arrière vers Bomel sera traité comme une façade à part entière.

Comme évoqué, la construction du centre commercial ne se fera pas au détriment d'un espace public de qualité. Il est possible de concilier les deux. **Devant les commerces, un bel espace public est indispensable aux rencontres et au repos, nous en sommes convaincus.** Son mobilier urbain sera confortable. **Il y aura des fleurs, des arbustes et des arbres,** offrant ainsi de la lumière et du soleil mais également un peu d'ombre aux heures chaudes de l'été. **La Ville s'est aussi engagée à créer 3 nouveaux parcs publics, dont l'un, plus grand que l'actuel Square Léopold, verra le jour à 300m de là, sur le site des anciennes casernes.**

La mobilité dans le quartier de la gare a été réétudiée pour faciliter l'entrée et les sorties du centre commercial, pour diminuer les nuisances du trafic de transit, pour organiser une meilleure desserte des bus, pour rendre agréables les déplacements à pied et en vélo. Les liaisons vers Bomel et Saint-Servais seront améliorées et sécurisées, notamment par un réaménagement complet des ponts d'Heuvy et de Louvain.

Ce projet n'est pas le seul qui redynamisera le haut de la ville. Avec nos partenaires de la Wallonie, de la SNCB et du TEC, nous préparons une nouvelle gare des bus sur la dalle ferroviaire, le réaménagement complet de la place de la Station, **la plantation de 300 nouveaux arbres et arbustes** dans les quartiers Gare-Casernes, une liaison Ravel entre les gares de Jambes et de Namur. La rénovation du Caméo est en bonne voie.

Les terrains le long du chemin de fer sont également propices à l'accueil de fonctions intéressantes comme les Archives de l'Etat ou des bureaux.

Bref, le mouvement de renouveau est en marche !

Comme vous l'aurez compris, les enjeux dépassent la seule question de l'établissement d'un centre commercial au Square Léopold. Derrière ce projet, il y a toute une vision de ville qui est porteuse d'avenir, à laquelle nous espérons que vous apportez votre adhésion et votre soutien.

Infos : www.oui-au-renouveau.be



illustration non contractuelle du futur Parc des Casernes



Pénurie d'électricité

le risque est réel

La consommation d'énergie des habitants est la plus importante entre 17 et 20 heures. Ces pics de consommation nous exposent à des coupures d'électricité intempestives. Des mesures préventives peuvent être prises dès maintenant.

Si toutes les mesures préventives ne parvenaient pas à réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution que de couper l'alimentation électrique de certaines régions. Le gouvernement fédéral a donc élaboré un plan de délestage, via des coupures d'électricité programmées lors du pic de consommation, entre 17 et 20h. Les communes n'ont aucun pouvoir de décision ni de marge de manœuvre quant au choix des zones et des rues impactées. Chaque citoyen, entreprise, institution, doit anticiper cette pénurie d'électricité et s'organiser au mieux, tant pour faire aux besoins de la vie quotidienne sans électricité, que pour poursuivre ses activités en toute sécurité.

S'informer

7 jours avant un risque de pénurie, les ministres compétents avertiront de la nécessité de réduire sa consommation d'électricité. Les citoyens seront prévenus par le biais des médias quelques jours au préalable s'il devait y avoir une coupure de l'électricité afin que tout le monde puisse s'y préparer. Si les efforts de chacun n'ont pas été suffisants, ces mêmes ministres décideront la veille du jour de délestage quelles sont les cabines de distribution qui seront privées d'électricité.

Ces cabines sont regroupées en six « tranches » réparties sur l'ensemble du pays. Récemment, afin de garantir un équilibre entre le sud et nord du pays, chacune des tranches a été subdivisée en sous tranche A et B. En cas de délestage, ce sont d'abord les sous tranches A qui devraient être concernées, ensuite les B.

Cette tournante entre les zones et les tranches devrait se poursuivre aussi longtemps que nécessaire. Cela signifie donc qu'une zone pourrait être impactée plusieurs fois durant l'hiver mais normalement jamais 2 jours consécutifs. A Namur, les zones susceptibles d'être délestées se situent toutes dans la « tranche 3 », certaines en sous tranche A, les autres en sous tranche B.

Vous serez informés 24 heures à l'avance (via les médias et le site web www.elia.be) du fait que vous risquez d'être privés d'électricité le lendemain, entre 17 et 20h environ.

Si la zone dans laquelle vous habitez n'est, théoriquement, pas concernée par le délestage, sachez que vous risquez tout de même d'être impacté! En effet, des perturbations sont à prévoir sur l'ensemble du réseau téléphone, internet, GSM, télédistribution et distribution d'eau.

À la demande des Gouverneurs, les communes réalisent un cadastre des citoyens qui, pour raisons médicales, utilisent du matériel médical fonctionnant avec de l'électricité. Les personnes concernées peuvent obtenir un formulaire via l'administration communale (voir coordonnées ci-dessous) pour apparaître dans ce cadastre.



Agissons responsable

S'il se peut que les coupures d'électricité nous soient épargnées, il reste utile de rappeler quelques règles de sécurité, et quelques conseils bien pratiques pour agir immédiatement sur sa consommation électrique.

Adieu corvées ménagères

Les heures de pointe correspondent aux moments du retour à la maison, du souper, des bains, toutes activités d'après-journée qui nécessitent pas mal d'énergie. Lors des périodes d'alerte (orange ou rouge), débranchez vos appareils pas ou peu utilisés, diminuez votre chauffage d'un ou deux degrés, ne chauffez votre eau sanitaire qu'à 50 degrés. Évitez l'usage des appareils électroménagers aux heures de pointe : adieu four, fer à repasser, sèche-linge, et tous ceux qui fonctionnent avec une résistance : bouilloire, grille-pain, friteuse, boiler...

Ce soir, c'est délestage

Le jour dit, prenez votre douche au matin, pensez à charger votre GSM en journée, mangez chaud à midi. Prévoyez un repas froid, des lampes de poches, un pull en plus. Côté éclairage, évitez de recourir aux bougies : tant qu'à faire, autant limiter les risques d'incendie !

Pendant la coupure, laissez bien fermés frigos et congélateurs : leur température restera stable, et vos aliments resteront bien au froid.

Où s'informer ?

Contact center du SPF Economie 0800/120 33
Pour savoir comment réduire sa consommation www.OffOn.be

Pour savoir quelles rues sont concernées : www.ores.be

Pour suivre la situation du réseau : www.pretpourl'hiver.be

Pour les autres questions :
Centre information de la Ville de Namur
081/246 246 - delestage@ville.namur.be
www.ville.namur.be



Situation normale



Risque de pénurie



Risque de délestage



Délestage annoncé

Risque-t-on de manquer d'électricité dans les prochains jours ? Pour connaître à tout moment les prévisions pour les prochains jours, un seul outil : l'indicateur électricité d'Elia sur le site OffOn.be. L'indicateur toujours à portée de main ? Téléchargez l'app Elia 4cast.

Bâtiments privés

Pour agir durablement sur les consommations énergétiques d'une maison, l'un des maîtres-mots reste l'isolation. Les travaux d'isolation par l'extérieur qui affecte donc la voirie et/ou la façade d'un bâtiment sont soumis à une procédure spécifique. Explications.

Attention toutefois : si le mur à isoler se trouve sur la limite entre la propriété du particulier et le domaine public, et que cette limite est fixée par un plan d'alignement, les travaux ne seront pas autorisés.

Isoler par l'extérieur c'est possible ?

Les questions d'économie d'énergie concernent de plus en plus tant les pouvoirs publics que les particuliers et les entreprises. Les techniques d'isolation évoluent et les incitants à l'isolation également. Bien que le nombre de dossiers soumis soit encore relativement faible, la Ville est amenée à se prononcer sur des demandes d'isolation en façade qui déborde sur le domaine public.

Une des méthodes de plus en plus courantes est de reconstruire autour de la maison, par l'extérieur, un cocon isolant. Quand l'aspect architectural d'un bien n'est pas altéré des suites des travaux d'isolation extérieure, l'autorisation est soit inexistante, soit automatique. Mais ce travail d'isolation extérieure peut entraîner une modification substantielle de l'apparence du bâtiment, et le propriétaire devra alors introduire une demande de permis d'urbanisme.

Le trottoir ou la route peuvent également être affectés : rajouter 30 centimètres d'épaisseur de mur à une maison placée en bord de voirie va raboter l'espace public d'autant. Si le trottoir fait trois mètres de larges, cela n'est pas très significatif. Sur un trottoir d'un mètre, la proportion rognée est nettement plus importante.

Ainsi, les travaux qui impactent la façade, la largeur des trottoirs, les installations techniques ou de mobilier urbain, doivent faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme. Les travaux d'isolation seront autorisés pour autant que les conditions suivantes soient respectées :

- Le trottoir, bordure comprise, conservera une largeur minimale comprise entre 1,20 m et 1,50 m.
- Si les travaux entraînent un débordement du bâtiment sur la voirie, le propriétaire s'engagera à racheter la surface de sol concernée, après désaffectation de celle-ci par la Ville, et à assumer les frais de remise en état éventuelle et de procédure.
- Si un bâtiment se trouvant dans le même alignement a déjà fait l'objet d'une telle isolation, l'épaisseur devra être identique à celle de ce dernier.
- Dans le cas des voiries régionales ou provinciale, les travaux seront autorisés pour peu qu'ils soient conformes aux règlements, prescriptions ou obligations imposées par la Région ou la Province.

Un sol désaffecté ?

Chaque parcelle du sol communal est affectée à une fonction spécifique : habitat, bureau, espaces verts, zone commerciale, etc... Les quelques mètres carrés que le citoyen pourra racheter pour procéder à ses travaux d'isolation doivent au préalable être désaffectés de toute fonction avant de pouvoir être vendus. Cette décision relève des compétences du Conseil communal.

+ d'infos

Service Urbanisme de la Ville
de Namur
081 24 63 46
urbanisme@ville.namur.be

EN RÉSUMÉ

Si l'aspect architectural du bâtiment change suite aux travaux d'isolation, il faudra demander un permis auprès du service Urbanisme de la Ville de Namur. Celui-ci statuera sur la demande en concertation avec le service des Voiries. Si l'avis rendu est positif, l'autorisation sera délivrée par le Collège communal après une procédure de désaffectation du sol.

Gare aux escrocs!

© Alejandro Escarmilla



Le développement d'internet - et des multiples activités qui y sont proposées - a ouvert la voie à une nouvelle forme de criminalité : la cyber-criminalité. Le mot semble futuriste, comme une fiction lointaine qui nous concerne peu. Pourtant, à Namur comme ailleurs dans le pays, le nombre d'arnaques de ce type augmente. S'il est difficile d'intervenir après les faits, il reste un moyen efficace pour se protéger : la prudence.

Ils luttent contre le crime : la Computer Crime Unit

Au sein de la Police fédérale, la Computer Crime Unit, une équipe de cyber-spécialistes luttent contre la criminalité liée aux technologies informatiques, et notamment les escroqueries, la pédophilie ou les fraudes sur internet. Ils interviennent aussi à titre d'experts sur des enquêtes plus classiques où se mêlent internet et IRL*.

Cyber-criminels : comment font-ils ?

Plusieurs formes d'escroquerie sévissent sur internet. Parfois, la ficelle est grossière, et l'utilisateur attentif décèle l'arnaque. Parfois, le mode opératoire des criminels est plus sournois. Exemples :

- Vous recevez un mail d'une connaissance qui vous demande de lui transférer de l'argent parce qu'elle est dans une situation délicate à l'étranger.
- Des annonces sur des sites marchands entre particuliers vous proposent des biens à des prix trop attractifs pour être vrais : voiture, téléphone portable, appartement à louer. Le vendeur, joignable uniquement par mail, vous demande de lui envoyer une avance. Méfiance !
- Vous êtes spontanément contacté par téléphone par des personnes travaillant soit-disant chez un opérateur téléphonique ou internet, qui vous demande de procéder à diverses opérations sur votre ordinateur, et vous demande votre mot de passe.
- Votre ordinateur est bloqué sur une page affichant des logos officiels (Police, Sabam). Une fenêtre indique un blocage pour comportement illégal, et vous invite à procéder au paiement d'une amende pour récupérer votre accès à internet. C'est un cas typique de ransomware (logiciel - rançon).
- Dans le cadre d'une relation nouée sur un site de rencontre, le cybercriminel capture les images de vos échanges parfois très intimes, les diffuse sur internet et vous réclame de l'argent pour les retirer du net.

Dans tous les cas : ne faites rien de ce qui vous est demandé. Par contre, vous pouvez signaler ces tentatives d'attaque à la police.

Conseils de prudence

Toute sollicitation inhabituelle doit éveiller votre vigilance. Soyez critique et objectif, n'envoyez jamais d'argent et ne communiquez jamais de données personnelles, coordonnées bancaires, login ou mot de passe. De telles informations ne vous seront jamais légitimement demandées par téléphone, par mail ou par sms.

* IRL : In Real Life (dans la vraie vie)

Pour porter plainte

Vous avez été victime d'une arnaque ? Il est important de préparer votre dépôt de plainte en structurant un récit chronologique complet, afin d'expliquer clairement le problème rencontré. Munissez-vous de tout document utile (capture d'écran des profils sociaux, mails, preuve paiement) de façon à étoffer le dossier judiciaire. C'est toujours auprès de la Police locale qu'il vous faudra déposer plainte.

Escroquerie : Faire usage de bons mots ou de propositions alléchantes, qui ne laissent pas indifférent, afin de soutirer des biens ou de l'argent à des personnes (utilisateurs d'Internet) naïves (au sens où elles ne se doutent de rien).
(Source : Police Fédérale)

Sites utiles

- www.clicksafe.be : portail de prévention de Childfocus pour un usage sûr et responsable d'internet par les enfants et les adolescents.
- www.safeonweb.be : site d'information et de prévention sur les questions de sécurité informatique, les menaces numériques et de sécurité sur internet.
- **Restez informé** : retrouvez conseils et infos utiles sur « Surfons tranquilles », l'émission de la RTBF, le mardi à 7h45, réalisée avec un commissaire de la FCCU.



Police
Namur

Infos : www.polnam.be

Chapitre IV

Roman de Gare

En cette période hivernale, les techniciens en charge du dossier « Quartier de la Gare » ne chôment pas ! Que du contraire : ils finalisent les démarches administratives et préparent minutieusement les travaux qui commenceront dès 2015. Découvrez ce qui va bouger au cours de l'année à venir.



Nouvelle gare des bus : permis délivré, les travaux vont pouvoir commencer

Ca y est : le permis d'environnement pour la gare des bus a été délivré à la SNCB et au groupe TEC par la Wallonie à l'automne 2014. Les choses sérieuses vont pouvoir commencer : pendant les trois premiers trimestres de 2015, la SNCB va lancer et attribuer les marchés pour la réalisation des travaux. Ceux-ci pourront commencer au printemps 2016 avec la construction de la rampe et les aménagements de la nouvelle gare des bus sur la dalle.

D'ici là, les travaux préalables auront lieu afin de préparer au mieux l'arrivée de cette nouvelle gare des bus et de prévoir les changements de mobilité dans le quartier. Ainsi, début 2015, les travaux pour le report du trafic de transit commenceront au bout du Boulevard Ernest Mélot (côté parc Louise Marie). À l'automne 2015, un nouveau bipasse et un nouveau rondpoint seront aménagés au pied de la chaussée de Louvain, en lien avec la construction du nouveau parking SNCB de 500 places (voir à ce propos notre édition de juin 2014). Les travaux du parking se termineront début 2016.

Et pendant ce temps, la Ville imagine la future place de la station et le nouveau parc des Casernes

Les différents aménagements et le report du trafic de transit permettront de regagner de l'espace sur la place de la Station (devant la gare).

Afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions 30.000 voyageurs quotidiens, travailleurs et étudiants, ces espaces vont donc être totalement réaménagés. Ils seront plus fonctionnels, plus agréables mais aussi plus arborés.

Le nouveau parc des Casernes est également en cours de réflexion. Situé rue du Premier Lanciers, ce parc de pleine terre d'une superficie de 5.000m² accueillera de grands arbres et de nombreux aménagements conviviaux. Ce parc sera réalisé dans le courant de l'année 2017, à côté d'un nouvel îlot de logements équipé de parkings en sous-sol.



Vous souhaitez être tenu informé des projets ?

Visitez

www.namurreprendvie.be

et inscrivez-vous à la newsletter.

Vous pourrez également découvrir une visite 3D du futur quartier de la gare !



5 au 14 décembre

Les lettres de mon Moulin

"Ah qu'elle était jolie la chèvre de Monsieur Seguin"...
Délicieuse madeleine de Proust.

En ce mois de Noël, pour le plaisir des petits et des grands, l'Atelier Poétique de Wallonie aura le plaisir d'évoquer le savoureux petit monde né sous la plume de Daudet : pape débonnaire, mule aux sabots patiemment aiguisés, douanier paresseux, curé amateur de dinde juteuse, femme aux mœurs légères, démon cornu, paroissiens sauvés de la rôtissoire, et même, Saint Pierre et son grand livre...

"Les Lettres de mon Moulin" - Mise en scène : Jacques Neefs
À la Maison de la Poésie et de la Langue Française
Info : 0473/38 48 94 - apwnamur@hotmail.com

POÉSIE

5 et 6 décembre à 20h30

On ne me l'avait pas dit

Véronique Gallo déboule à Jardin Passion pour nous secouer le quotidien.

« Être mariée à un anglophone, penser aux tartes de tante Nénène, réinventer les ateliers créatifs avec ses trois garçons, oublier le matin de maquiller un

œil, analyser la vie de Barbie et Ken, vouloir être la famille Ingalls mais rêver de JR et de Sue Ellen : voilà le quotidien bien banal de Marie-Anne Delapierre. Mais un évènement va pourtant bousculer ses petites habitudes : elle est invitée à s'exprimer en public sur ce qu'elle pense de cette vie de femme, d'épouse, de mère et de ménagère. »

Découvrez également « Mes nuits sans Robert », les 12 et 13 décembre à 20h30, et « Tout doit sortir », les 19 et 20 décembre à 20h30.

Véronique Gallo au Théâtre Jardin Passion
Rue Marie-Henriette, 39 - Namur

Info : 0485 36 88 08
www.theatrejardinpassion.be

THÉÂTRE

1er décembre

Le Café littéraire

Bibliothèque de Jambes (Voir page 43)
Info : 081 24 64 40

2 décembre à 12h et 20h

Les Classiques du Mardi

Le Facteur sonne toujours deux fois, de Tay Garnett, à la Maison de la Culture
Info: 081 77.67.86 - www.province.namur.be

3 au 5 décembre à 20h30

Carmen

Spectacle de danse
Théâtre Royal de Namur
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

3 décembre à 14h

Heure du conte à Bomel

Contes pour petits et grands (voir page 43)
Info : 081 24 64 40

3 décembre à 14h

Heure du conte à Flawinne

Contes pour petits et grands (voir page 43)
Info : 081 24 64 40

3 décembre à 20h

La liberté ma mère

Projection unique du film de Hadja Lahbib à la Maison de la Culture
Info : 081 82 63 51

4 décembre dès 18h30

Afterwork Museum

Accueil en soirée au Musée Félicien Rops - Réservation obligatoire
Info : 081 77 67 55

Jusqu'au 31 décembre

Namur en Fête

Namur s'illumine tout le mois de décembre aux couleurs des fêtes de fin d'année. Ne manquez pas le marché de Noël, la patinoire et les rendez-vous de l'hiver, dont la grande parade de Noël le 13 décembre.

Voir en page 14
Info : 081/24 64 82



5 décembre à 12h30**Apé'Rops**

Thème : Sedan

Musée Félicien Rops

Info : 081 77 67 55 - www.museerops.be**6 décembre à 16h****Monte Cristo**

Spectacle pour tous dès 9 ans

Grand Manège

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be**7 décembre****Marché du Tissu**

Namur Expo

Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be**7 décembre à 14h30****Dimanche gratuit au Musée**

Exposition temporaire - Léon Adolphe

Willette au Musée Félicien Rops

Info : 081 77 67 55 - www.museerops.be**7 décembre à 16h****Quoipaspeut**

Théâtre non verbal pour tous dès 3 ans

Grand Manège

Info : 081 22 60 26

www.theatredenamur.be**10 au 13 décembre à 19h****La Turnàta**

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

Le 6 décembre au centre-ville

La Corrida de Namur

Si de vieilles photos argentiques nous rappellent qu'en 1910 déjà Namur accueillait des courses de taureaux, la Corrida actuelle n'a plus grand-chose à voir avec

l'épreuve d'alors. Point de bovidés dans les rues namuroises ce 6 décembre, mais des joggeurs, motivés, bravant les caprices de la météo pour un parcours exceptionnel dans la ville illuminée.

3 boucles de 2.5 km environ sont proposées aux sportifs au départ de la Place de l'Ange. L'arrivée se fera devant l'Hôtel de Ville, rue de Fer. La course est ouverte à tous, le classement sera établi selon les 14 catégories d'âge habituelles et intervient notamment dans le classement du Challenge des Joggings de la Ville de Namur.

Attention : les inscriptions sont limitées à 2 000 participants maximum.

Inscription : 8 € sur place le 6/12, de 16h à 19h à la Maison des Citoyens

Parking : Hôtel de Ville : forfait soirée de 18h à 2h : 1,50 €

Info : 081 24 63 75

SPORTS

Avez-vous été sages, les enfants ?



Le 6 décembre, Saint Nicolas sera là

Le 6 décembre de 14 à 17h, le cortège du grand Saint Nicolas traversera le centre de Namur. Les enfants sages peuvent sans crainte venir saluer le patron des écoliers, et le remercier pour tous ces beaux jouets qu'il aura apportés. Peut-être même qu'il restera à Saint Nicolas quelques bonbons à distribuer...

Allez savoir !

Saint Nicolas arrivera en bateau par la Sambre, et accostera au Jardin de la Maison de la Culture à 14h. Le cortège démarrera de la rue du Pont aux alentours de 14h30 pour un circuit de deux heures au centre-ville.

+ d'info : GAU - 081 26 26 38 - www.gaunamur.be

FAMILLE

L'hiver est la saison des concerts par excellence. Et ceux que vous proposent la Ville, le Théâtre, la Maison de la Culture et le Conservatoire sont du plus haut niveau. À savourer sans modération.

9 décembre à 20h30

Lorenzo Gatto et l'Orchestre National de Belgique

Révéillé par le second prix et le prix du public au Reine Élisabeth 2009, le jeune et souriant virtuose belge joue maintenant avec les meilleurs chefs sur les grandes scènes européennes. Le voici de retour à Namur, cette fois, avec l'Orchestre national de Belgique sous la baguette du prestigieux chef invité Jan Willem de Vriend. Au programme notamment le seul (et merveilleux) concerto pour violon de Beethoven : on y retrouve le calme, le bonheur épanoui de la période lyrique du compositeur, dans l'un des concertos les plus enregistrés, passage obligé pour chaque virtuose...

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

14 décembre à 11h

Concert classique : Odéon

Rencontre entre trois musiciennes d'exception, cet Odéon propose un programme de musique de chambre de haut niveau, associant la clarinette, le violon et le piano autour d'un Stravinsky d'une très belle modernité.

Marie-Hélène Adnet, clarinette / Anne Leonardo, violon / Rosella Clini, piano / Annik Pirlot, récitante. Glinka, Khatchaturian, Stravinsky.

Info : Conservatoire de Namur - 081 36 84 51 - www.cavatineasbl.org

14 décembre à 16h

Barbara Furtuna et Didier Laloy

Si l'inspiration du groupe est puisée au plus profond de la tradition corse des polyphonies, c'est par son travail de création qu'il se distingue aujourd'hui, offrant une musique qui répond aux aspirations de notre temps. Depuis une quinzaine d'années, Barbara Furtuna est présent au niveau international, en Europe, en Amérique du nord ou en Australie, multipliant des scènes prestigieuses aussi bien en solo qu'à travers des collaborations inattendues. Cette fois, l'échange se fera avec le duo Didier Laloy / Kathy Adam. Un beau voyage musical en perspective qui va flirter à la lisière de leurs univers musicaux respectifs.

Info : Maison de la Culture - 081 77 67 73 - www.province.namur.be

Dès le 11 décembre

Concerts NAM'usiq

Les NAMusiq' poursuivent leurs pique-niques musicaux durant l'hiver avec des concerts qui feront voyager à travers les pays et les époques.

- **11 décembre** : Quatuor Ardente (violons, alto et violoncelle) au Foyer du Théâtre - Programme : Schubert et Dvorak
- **15 janvier** : Thomas Waelbroeck (piano) à la Maison de la Culture - Programme : Prokofiev et Rachmaninov
- **12 février** : Namur Chamber Orchestra (orchestre à cordes) au Foyer du Théâtre - Programme : Mozart, Respighi, Grieg
- **12 mars** : Quatuor CoryFeye (violons, alto, -violoncelle) à la Maison de la culture



10 décembre à 20h30

Conte du 10^{ème} jour

Une veillée pour le plaisir d'écouter ou pour s'essayer à conter devant un public. Maison du Conte

Info : 0489 93 35 48

www.maisonducontenamur.be

11 décembre de 12h30 à 13h20

NAMusiq'

Quatuor à cordes: Quatuor Ardente au Théâtre de Namur - Foyer

Info : 081 24 64 48 - www.theatredenamur.be

12 au 14 décembre

Salon du vin et de la gastronomie

100 viticulteurs vendent aux consommateurs, plus de 500 crus à déguster. Namur Expo

Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

12 et 13 décembre à 20h30

Mes nuits sans Robert - Véronique Gallo

Théâtre Jardin Passion

Info : 0485 36 88 08

www.theatrejardinpassion.be

13 décembre à 16h

Quoipaspeut

Théâtre pour tous dès 5 ans, au Grand Manège

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

13 décembre à 20h

Chansons françaises

Concert de soutien au Resto du cœur de Namur à l'Espace Laloux - Par Astrid - Jambes

Info : 081 22 53 23

13 et 14 décembre

13^{ème} Noël Kiwanis dans la Cité

Récolte de vivres pour les familles dans le besoin (voir en page 15)

Info : 0475 29 91 02 - www.kiwanis.be

Concert de 12h30 à 13h20

Réservations : Office du Tourisme de Namur (Halle al'Chair) au 081 24 64 48

Tarif unique : 5 € (gratuit jusqu'à 12 ans)

LECTURE

L'hiver à la bibliothèque

Lecture pour tous

La lecture au coin du feu, tisane fumante sur l'accoudoir, est un des plaisirs simples de l'hiver. Pour peu que les pages vous passionnent, les heures s'égrènent sans bruit, pour vous laisser voyager dans des univers de papier. Les bibliothèques vous ont concocté un programme des plus complets pour partager votre goût des belles lettres.

L'heure du conte

Cet hiver, le réseau des bibliothèques communales invite les petits et les grands à venir découvrir les albums de jeunesse. Monde imaginaire et histoires féériques feront voyager toute la famille sans exception pendant une demi-heure de pure évasion. Rendez-vous tous les mercredis à 14 heures à Bomel, Jambes ou à Saint-Servais. L'activité est gratuite pour les enfants ainsi que ses accompagnants et sans rendez-vous préalable.

- à Flawinne le 3 décembre à 14h
- à Bomel les 3 décembre à 14h & 17 décembre à 14h
- à Temploux le 17 décembre à 14h.

Apéro-livre

Tous les troisièmes lundis du mois, la bibliothèque communale de Namur ouvre ses portes pour vous faire découvrir des extraits sur des thèmes particuliers pendant le temps de midi. Faites un saut entre 12h30 et 13h30 afin d'écouter les coups de cœur des bibliothécaires et des lecteurs.

- 15 décembre : Les fêtes de la lumière
- 19 janvier : les mythologies
- 16 février : Plaisirs d'alcôve

Bambins sourds bouquinent

L'Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones et la Bibliothèque communale de Namur invitent les enfants sourds et entendants ainsi que leurs proches à découvrir des contes. Les activités sont divisées par tranches d'âge, certains dimanches seront consacrés au moins de trois ans et d'autres aux enfants de plus de quatre ans. L'activité sera animée par deux conteuses dès 10 heures.

- *Bébés sourds bouquinent (jusqu'à 3 ans) : le 14 décembre à 10h à Namur*
- *Bambins sourds bouquinent (4 ans et +) : le 21 décembre & le 25 janvier à 10h*

Club et atelier de lecture pour adultes

Un lundi tous les 2 mois, les bibliothécaires organisent à Jambes un club de lecture de 13h30 à 15h30.

Vous qui aimez lire, découvrir les livres, les auteurs, rejoignez « Le café littéraire » pour discuter, partager vos lectures et coups de cœur dans une ambiance conviviale autour d'un café gourmand.

- 1er décembre & 26 janvier de 13h30 à 15h30 à Jambes

Autre activité pour les grands, un jeudi par mois, l'Atelier lecture de la Bibliothèque de Namur invite à la redécouverte des contes rassemblés dans l'ouvrage de référence « Femme qui court avec les loups », de la psychanaliste et ethnologue Clarissa Pinkola Estés.

- 18 décembre à 17h à Namur

Les bibliothèques

Namur : Venelle des capucins, 6 à 5000 Namur

Jambes : Avenue Jean Materne, 162 à 5100 Jambes

Flawinne : Rue E. Vandervelde, 8 à 5020 Flawinne

Bomel : Rue d'Arquet, 24 - 5000 Namur

Temploux : Rue Lieutenant Colonel Maniette, 7 à 5020 Temploux

Info : 081/24 64 40 - www.ville.namur.be/bibliotheque



14 au 16 décembre à 20h30

La fin du monde est pour dimanche

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

14 et 21 décembre

Shopping en fête

Les magasins du centre-ville ouvrent leurs portes ce dimanche après-midi

Info : 081 24 63 35

14 décembre de 10h à 18h

Marché de Noël artisanal

Salle Guisset - Belgrade

Info : 081 74 06 50

16 décembre à 12h et 20h

Les Classiques du Mardi

Au revoir Mr Chips de Sam Wood

Maison de la Culture

Info : 081 77 67 86 - www.province.namur.be

17 au 20 décembre à 20h30

Cirque Incognitus

Spectacle de cirque au Théâtre Royal

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

18 décembre à 20h

Les légumes oubliés

Dans le cadre de la réunion mensuelle du Cercle Horticole et Floral de Wépion - Salle le Bienvenu à Wépion

Info : 0473 53 90 93

www.cercle-horticole-floral-wepion.be

18 décembre à 20h30

Vox Luminis : Un Noël baroque allemand

Philharmonique: Concert à l'Abbaye musicale de Malonne

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

19 et 20 décembre à 20h30

Tout doit sortir - Véronique Gallo

Théâtre Jardin Passion

Info : 0485 36 88 08

www.theatrejardinpassion.be



21 décembre à la Citadelle

Coupe du monde de cyclocross

Dès 10h, la Citadelle accueille un événement aussi spectaculaire que réjouissant, qui fait aussi la renommée de nos contrées au-delà des frontières : une manche de coupe du monde de cyclo-cross. Imaginez la nature, les chemins caillouteux, la pluie parfois, et les meilleurs cyclos du monde : tous les ingrédients sont réunis pour une journée revigorante et bonne enfant.

Cette combinaison d'un parcours sensationnel et d'un lieu prestigieux fait de cette épreuve un des cyclo-cross pour lequel les sportifs vivent des semaines durant. Un rendez-vous à ne pas manquer pour cyclistes et supporters.

Les tournois commenceront avec l'épreuve des juniors ; suivie à 11h10 des hommes. L'entraînement des élites est prévu à 12h15, et l'épreuve de coupe du monde des femmes à 13h30. La manche de coupe du monde des élites hommes est programmée à 15h. Spectacle garanti !

Tous les détails et la liste complète des participants sur www.cyclocrossnamur.be

On peut s'attendre à une affluence massive vers la Citadelle, en plus des diverses déviations liées à Namur en Fête et à la réfection de l'Avenue Jean 1er. Un Namurois informé en vaut deux : optez pour les parkings/navettes P+R pour vous garer en toute tranquillité !

SPORTS

Le 10 janvier dès 20h

Panama Goes to Mcn

Panama Goes to Mcn, fruit d'une collaboration entre l'asbl Panama et le Service Culture/musique de la Province de Namur, se déroulera samedi 10 janvier 2015 dès 20h à la Maison de la Culture. Une soirée de folie 100 % belge qui va faire danser tous les Namurois !

Deux groupes de la scène belge seront présents, Fùgù MANGO et BRNS. Le premier quatuor créé à Bruxelles en 2013, propage une musique colorée qui en fera danser plus d'un ! Véritable hymne à la danse music, Fùgù MANGO vous fera rêver.

BRNS, qui a déjà conquis le public belge grâce à leur premier album « Wounded », revient en force pour faire découvrir leur tout nouveau bijou intitulé « Patine ». Savant mix entre la scène et le studio, ces compositions promettent un show spectaculaire, les musiciens de BRNS ayant la réputation d'être des bêtes de scène.

En fin de soirée, une after party sera emmenée par Influences Litigieuses. Les trois animateurs de la Radio Universitaire Namuroise partageront leurs goûts et leurs influences jusqu'au bout de la nuit. (C.S., St.)

Info : 081/81 39 00 - www.belvedere-namur.be



CONCERTS

22 et 23 décembre à 15h

Super maman

Spectacle/concert pour enfants par Mamémo à la Maison de la Culture
Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

27 et 28 décembre

Salon du Livre ancien et du Vieux papier de collection

Rendez-vous incontournable des lecteurs et collectionneurs à Namur Expo
Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

2 janvier à 18h

Quand j'avais l'âge de marcher sur la lune

Spectacle pour tous dès 6 ans au Théâtre Royal de Namur
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

3, 4 et 11 janvier de 8h30 à 20h30

Championnats provinciaux de tennis de table

Centre Namurois des sports (CNS)
Info : 0498 20 54 69

3 janvier à 18h

À petits pas

Théâtre pour tous de 4 à 8 ans au Grand Manège
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

4 janvier

Début des soldes

Les magasins du centre-ville ouvrent leurs portes ce dimanche après-midi
Info : 081 24 63 35

4 janvier à 16h

Atti

Théâtre pour tous dès 7 ans au Théâtre Royal de Namur
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

7 janvier

Forum aux professions

Namur Expo
Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

Du 7 au 9 janvier

À la recherche du sens de la vie perdu

Théâtre Jardin Passion
Info : 0472 965 316 - www.theatrejardinpassion.be

9 janvier à 20h30

Récital Vodenitcharov

Concert philharmonique au Théâtre de Namur
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

10 janvier à 20h30

Contes du 10^{ème} jour

Le rendez-vous des conteurs - À la Maison du Conte
Info : 081 22 92 10
www.maisonducontenamur.be



Du théâtre, de la musique et du cinéma

d'animation sous enveloppe !

Le courrier des enfants / Des lettres pour rêver

Au départ du spectacle Le Bureau des Histoires, les comédiens du Théâtre du Tilleul invitaient les enfants-spectateurs à leur écrire, avec promesse de leur répondre.

Un courrier, extrêmement abondant et étonnant s'en est suivi et la tâche d'y répondre n'a pas été de tout repos. Chaque courrier reçu fut, pour la compagnie théâtrale, comme une pochette surprise.

Sur scène, quatre personnages lisent, chantent et dansent ce courrier insolite et surprenant à l'écriture tâtonnante et à l'orthographe parfois improbable. Les lettres d'amour les font fondre, les félicitations les ravissent, les réclamations, les divisent, les nouvelles histoires les démantent.

Entre piano et percussions, entre théâtre et cinéma d'animation, c'est toute une histoire...

Le 17 janvier à 16h au Théâtre Royal de Namur, pour tous dès 5 ans - Durée : 50 min

Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

THÉÂTRE

Champions et joggeurs à l'honneur

Soucieuse d'encourager le sport et de fournir aux athlètes namurois une reconnaissance officielle de leurs performances, la Ville de Namur décerne chaque année le "Trophée du Mérite Sportif".

Les athlètes récompensés, Namurois ou jouant à Namur, se sont illustrés par leur performance dans une discipline sportive reconnue comme sport olympique ou pratiquée dans une fédération reconnue par le Ministère de la Communauté française. Les sportifs récompensés seront connus le jour-même, lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, dans la Salle du Conseil communal.

Quelques jours plus tôt, ce sont les joggeurs amateurs qui auront été récompensés pour leur participation au Challenge des Joggings de la Ville de Namur. Les meilleurs au classement seront repartis avec force cadeaux, et autant de motivation à courir, encore et encore, lors des épreuves proposées par la Ville et ses partenaires, de mars à janvier.

Les deux derniers rendez-vous de la saison sont pris : une dernière course à Suarlée, le 17 janvier et le 23 du même mois, la remise des prix à la Cafétéria du Hall Sportif de Bouge, dès 19h.

- **17 janvier à 10h30 - Jogging de Suarlée** 2 boucles de 3 km ou 3 boucles de 3,5 km
Info : 0495 60 74 94 - www.bigascensions.free.fr
- **23 janvier à 19h - Remise des prix du challenge des joggings de la Ville de Namur** - Cafeteria du Hall sportif de Bouge
- **6 février : Trophée du Mérite sportif & hommage aux Champions**
Espace Laloux à Jambes - **Info :** 081 24 63 75

11 janvier à 15h30

Concert de Nouvel An de la Ville de Namur

Théâtre Royal

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

11 janvier de 7h à 15h

Marche de la Citadelle

Marche de 4, 6, 12, 20 et 30 Km

organisée par les Spitants de Namur ASBL

Départ de l'Arsenal - Rue Bruno, 11 - Namur

Info : info@lesspitantsdenamur.be

13 janvier à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

Sherlock Junior

Projection de copies 35mm en V.O à la

Maison de la Culture

Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

14 au 16 janvier à 20h30

Vania !

Pièce au Théâtre Royal de Namur

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

15 janvier de 12h30 à 13h20

Les Namusiq'

Concert de Thomas Waelbrouck à la Maison de la Culture

Info : 081 24 64 33 - www.province.namur.be

19 janvier

Apéro-livre : les mythologies

Venelle des Capucins, 6 - Namur

Info : 081 24 64 40

20 janvier à 20h30

Al Manara

Concert

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

21 au 23 janvier à 19h45

Ressacs

Théâtre au Grand Manège

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

22 et 23 janvier à 20h30

Bestiaire d'amour

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

SPORTS

24 janvier à 20h

Soirée - Concert

avec Unplugged Cover Band et SixSeven à la salle "la Gelbressée"

Info : 0472 44 14 30 - www.gelbreesee.be

24 janvier à 20h30

Contes en appartement, histoires comme chez soi

Veillée proposée par la Maison du Conte

Info : 0489 93 35 48

www.maisonducontenamur.be

24 janvier à 20h30

Djangofollies - Guitar family connection

Concert de jazz manouche à la Maison de la Culture

Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

25 janvier à 15h

"Dès vacances di rêve"

Théâtre en Wallon au Cinex/ Li Chwès

Info : 081 46 01 51 - www.lichwes.be

27 janvier à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

Le Tambour - Projection de copies 35mm en V.O. à la Maison de la Culture

Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

28 au 31 janvier à 20h30

Cabaret

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

Du 29 janvier au 7 février

Too big for the stage

Théâtre Jardin Passion

Info : 0472 96 53 16 - www.theatrejardinpassion.be

30 et 31 janvier

Cet enfant et le petit chaperon rouge

Théâtre de Joël Pommerot à la Maison de la Culture

Info : 081 43 94 34 - www.theatrededefi.be

30 janvier

Thé Dansant

Pour les 50 ans et plus - Avec P.Gilles Centre d'accueil de Bouge - Rue Saint-Luc

Info : 081 21 97 11

30 janvier à 20h

Récital de piano

Pierre Feraux au Conservatoire

Info : 081 24 85 30

31 janvier et 1 février

Baby days

Namur Expo

Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

1 février à 11h

Visite contée du Musée Félicien Rops

Info : 081 22 92 10

www.maisonducontenamur.be

Un spectacle de marionnettes troublant de réalisme

Silence

Qu'advient-il d'un couple d'amoureux qui traverse les âges ? Comment faire face à la vulnérabilité et aux déclinés créés par le temps qui passe ? La vieillesse est une épreuve, mais elle

est surtout un humble témoignage. Elise et Jean ont plus de 60 ans de vie commune au compteur et ce n'est pas rien. C'est plus qu'un petit bout de chemin qu'ils ont parcouru ensemble ; c'est toute une route suivie à deux. Là, au crépuscule de leur vie, ils doivent faire face à des changements qui les ébranlent. Leur quotidien a changé. Il s'est adapté, a ralenti, s'est habillé de préoccupations et de silences, s'est fractionné et s'est dispersé aussi, surtout depuis que la mémoire d'Elise s'évapore...

Avec un hyperréalisme stupéfiant, ces marionnettes à taille humaine, aux visages fatigués et aux regards attendrissants, nous laissent prendre conscience en douceur, avec humour et gravité, de la destinée de deux personnes âgées en maison de repos. Fruit d'une magnifique rencontre entre les marionnettistes, Julie Tenret et Isabelle Darras, qui incarnent avec complicité et pertinence les deux personnages, ainsi que Bernard Senny, à la mise en scène, Silence est un travail remarquablement touchant qui effleure la perfection.

Silence : spectacle pour tous dès 10 ans

du 3 au 12 février, au Théâtre de Namur Info et réservations : 081 22 60 26

www.theatredenamur.be

École et surdité 15 ans, un film

Documentaire

L'asbl Ecole et Surdit , la Communaut  scolaire de Sainte-Marie et l'Universit  de Namur proposent au public de d couvrir le film « Les Funambules de Sainte-Marie », ce 20 janvier   la Maison de la Culture. Celui-ci dessine le quotidien des  l ves des classes bilingues de Sainte-Marie de Namur o   l ves sourds, entendants et malentendants se c toient.

En effet, depuis 2000, les  l ves sourds et malentendants sont immerg s dans des classes ordinaires. Ces classes bilingues, fran ais et langue des signes, leur permettent de se construire harmonieusement et devenir des citoyens autonomes, responsables, critiques et ouverts sur le monde.

Les funambules de Sainte-Marie, le 20 janvier d s 20h   la Maison de la Culture. La projection de ce film est accessible   tous. Il est toujours indispensable de r server par t l phone ou par mail (magaly.ghesquiere@ecoleetsurdite.be - 0484 24 91 70)

Info : www.ecoleetsurdite.be



14 et 15 février à la Citadelle

SALON DES VIGNERONS



Envie d'une balade de Saint-Valentin qui sorte des sentiers battus ? On ne peut que recommander l'ascension de la Citadelle par l'escalier du temps, suivie d'une pause gourmande à Terra Nova, au Salon des Vignerons Namurois.

La Citadelle de Namur accueille ces 14 et 15 février la cinquième édition du salon des vigneron namurois. Cinquième édition déjà, où l'on retrouve les ingrédients qui font le charme de cet événement : découverte, art de vivre et passion. Tous originaires de Namur, une dizaine de vigneron venus des environs ou de France tenteront de vous transmettre leur goût du vin, des arômes, robes et couleurs, des méthodes de travail, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'événement est organisé au cœur du domaine de Terra Nova, dans le Hangar aux Affûts. Nouveau concept cette année : un espace lounge, véritable salon de dégustation intimiste, permettra aux visiteurs par groupe de 10 de découvrir les vins assis confortablement dans une ambiance cosy. Et pour que le plaisir soit total, il y aura toujours de la restauration à prix modéré proposé par un chef d'ici.



Salon des Vignerons

samedi 14 et dimanche 15 février de 14 à 20h, au Domaine de Terra Nova, Citadelle de Namur. Parking uniquement sur l'Esplanade avec système de navettes gratuites
 Prix d'entrée : 2€ avec verre de dégustation compris.
 Infos : 081 65 45 00
www.citadelle.namur.be

Nouveauté cette année : un petit marché de producteurs de saveurs du terroir namurois

3 février à 20h30

Andy Warhol's night

Concert philharmonique au Théâtre Royal
 Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

5 février à 20h

Dictionnaire de Rimbaud

Rencontre littéraire avec Jean-Baptiste Baronian à la Maison de la Poésie
 Info : 081 22 53 49 - www.maisondelapoesie.be

6 au 13 février à 20h30

Novencento

Spectacle au Théâtre Royal de Namur
 Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

6 et 7 février

Salon études & professions

Salon d'informations sur les études secondaires, supérieures et universitaires, sur les cours de promotion sociale, la formation en alternance, l'apprentissage des langues.
 À Namur Expo
 Info : 081 25 14 00 - salons.siep.be

7 février à 14h30

Run & Bike

Épreuve sportive en duo : un à pied et un à vélo, parcourir 9 ou 17 km sans se quitter.
 Départ Hall Saint Berthuin - Malonne
 Info : 0472 57 40 56

8 février à 15h

"Sacré Châte"

Théâtre en Wallon par "l'Union" de Faulx-les-Tombes au Cinex/ Li Chwès
 Info : 081 46 01 51 - www.lichwes.be

10 février à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

La Fureur de vivre
 Projection de copies 35mm en V.O à la Maison de la Culture
 Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

10 février à 20h30

Contes du 10^{ème} jour - À la Maison du Conte

Info : 081 22 92 10
www.maisonducontenamur.be

12 février à 19h

Récital de Poésie

Par Marcel Darimont, à la Maison de la Poésie
 Info : 081 22 53 49

12 février de 12h30 à 13h20

Les Namusiq'

Concert : Namur Chamber Orchestra à la Maison de la Culture
 Info : 081 24 64 33 - www.province.namur.be

14 et 15 février

Zanimoo - Salon sur les animaux domestiques à Namur Expo

Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

24 février 2015 à 20H30

Retrouvez-les à Namur
pour un concert d'exception

Millenium

le nouvel orchestre namurois

On l'a appelé « l'orchestre anti-crise de Leonardo García Alarcón » ! Le génial chef argentin a résigné pour quatre ans à la direction artistique du Centre d'art vocal et de musique ancienne de Namur (Cav&ma), et dans la corbeille, il y a ce nouveau Millenium Orchestra, qui entend réunir la quatrième génération des plus talentueux instrumentistes formés à la musique ancienne, afin d'atteindre l'excellence musicale. Alarcón s'est donné le défi d'attirer le grand public vers les formes musicales classiques. Gageons que cette approche innovante l'y aidera !

Concert philharmonique à la Chapelle Saint-Berthuin de Malonne

Info : Philharmonique du Théâtre : 081 22 60 26
www.theatredenamur.be

Cav&ma : 081 71 15 00 - www.cavema.be

MUSIQUE

Musique et mots

Exercices de chute

Lecture sonore

La lecture sonore proposée ce 27 février consiste en une lecture du texte par l'auteur, Alexis Alvarez Barbosa, accompagnée d'une mise en son par un musicien, Laurent Boutefeu (Fastlane Candies, The Bellavista Suite, Not So Many Dj's), qui combine une série de boucles depuis un séquenceur, des guitares électriques par-dessus, et contrôle en live la superposition des séquences.

On entendra pêle-mêle et au gré des circonstances Cendrars, Tzara, Michaux, Breton, Saint-John Perse, etc...

Infos et réservations : 081/22 53 49



info@maisondelapoesie.be - www.maisondelapoesie.be

MOTS

14 février

Challenge 2015 des joggings de la Ville de Namur

Jogging La Printanière - Départ du Collège Notre Dame de la Paix - Erpent
Info : 081 24 63 75

14 février à 16h

Cabaret - cirque

Dès 5 ans au Théâtre Royal de Namur
Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

14 février à 19h30

Grand feu de Loyers

Info : 0498 43 41 07 - www.grandfeuloyers.be

14 février à 20h30

Pedro Cordoba

Spectacle de flamenco Maison de la Culture
Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

15 février

Salon du chat - à Namur Expo

Info : 081 47 93 47 - www.namurexpo.be

15 février

FFKama Kunité

Compétition de Karaté au Centre Namurois des sports
Info : 0477 32 50 75

15 février à 14h

Festival International Imagine

5^{ème} édition. Ce festival donne la possibilité à onze mille jeunes de douze pays d'exprimer leur talent en groupe ou en soliste à la Maison de la Culture
Info : 081 77 67 73 - www.province.namur.be

21 février

Thé Dansant

Pour les 50 ans et plus, avec Julien DJ Salle F. Laloux à Jambes
Infos : 081 30 66 63

21 février à 20h

Soirée - Concert

Les Pulls Rayés et Bartaba à la salle La Gelbressée
Info : 0472 44 14 30 - www.gelbreesee.be

22 février à 18h30

Grand feu de Bouge

Point de vue - Rue de l'Institut
Info : 0473 65 30 05
www.grandfeudebouge.be

24 au 28 février à 20h30

Rue du 11 novembre

Création de la Compagnie Hypothésarts au Théâtre Jardin Passion, avec René Georges
Info : 0472 96 53 16 - www.theatrejardinpassion.be

27 février à 20h

Trio KEOPS

Conservatoire de Namur
Info : 081 24 85 30

LES EXPOS DE L'HIVER

Jusqu'au 4 janvier 2015

24 CRÉATEURS "AU BOUT DU FIL"

Dans la foulée du Tricot urbain, le Service de la Culture souhaite décliner le concept du fil, des tissus et du lien en valorisant le travail d'artistes contemporains.

L'exposition "Au bout du fil" à la Galerie du Beffroi réunit 24 créateurs utilisant le fil pour métamorphoser une chaise d'église. Jeu d'interprétation sur le même objet qui, éloigné de son lieu de culte, a perdu son rôle, son identité, sa place.

La chaise d'église est considérée tantôt dans sa relation avec le corps humain, tantôt dans sa dimension plus spirituelle comme objet de méditation ou de médiation, de rapprochement ou de confrontation entre la terre et le ciel, la vérité et le mensonge, l'ombre et la lumière, le corps et l'esprit, le vide et la matière, la vie et la mort, le ciel et la terre...

Au bout du compte, une conversation se tisse entre l'artiste et le spectateur, de la chaise au fil, du mot à l'image, pour le plaisir simple d'un dialogue.

- ▶ Activités pédagogiques pour les écoles et visites ludiques pour les familles.
- ▶ Le 20 décembre à 16h : spectacle "Au fil des contes" imaginé par Bernadette Aloin, Karine Mœurs, Julie Renson et Christine Volvert de la Maison du Conte en partenariat avec "L'atelier du fil" LST Namur et le Service de la Culture de la Province de Namur. Au menu, contes et créations textiles cousus serrés (pour tout public à partir de 6 ans). Entrée libre.

▶ **Exposition "Au bout du fil"**, à la Galerie du Beffroi, Namur - Du 28 novembre au 4 janvier - Accessible du mardi au samedi (11h-18h) et le dimanche (12h-18h).

Infos : Service de la Culture, Hôtel de Ville - 081 24 64 33 - www.ville.namur.be
Maison du Tourisme - tél : 081 24 64 48/49



Bilal BAHIR • Justine BLANCHY • Isabelle CHAVEPEYER & Isabelle GILLEAUX • Fabienne CHRISTYN • Fred COLLIN • Anne-Sophie COLMANT & Emilien BOLAND • Véronique DEMEFFE • Jacqueline HOCQ • Justyna KUKLO • Annecke LAUWAERT • Lilla LAZZARI • Mélanie LEFEVRE • Mireille LIENARD • LORKA • Hélène MACHIN • Géraldine MIESSE • Jacques PATRIS • Nathalie STOCKMAN • Gabriel TAPIA • Pauline TONGLET • Friede VOET • Monique VOZ •



Filippo Minelli

Silence / Shapes

Filippo Minelli est un artiste italien qui bénéficie déjà d'une belle renommée internationale et qui expose pour la première fois en Belgique. Silence/Shapes est un travail artistique, où Filippo Minelli décontextualise des fumigènes de diverses couleurs dans des lieux inhabituels, comme la nature et des bâtiments abandonnés, pour leur donner une forme physique. Des nuages teintés de couleur dans les endroits les plus improbables. Une forêt, une prairie, un étang, de la neige ... des environnements associés à l'esthétique du romantisme européen.

Infos :
Galerie Rive Gauche
Rue de la Croix à Namur - www.rivegauche.be

Jusqu'au 6 décembre

LES EXPOS DE L'HIVER



Info : **Galerie Détour**,
Avenue Jean Materne 166 à
Jambes - www.galeriedetour.be

Galerie Détour, du 2 décembre au 3 janvier

Jacky Lecouturier « Petites suites »

Le photographe belge expose à Namur, dans la Galerie qui jouxte le Conservatoire de Jambes. Une pause-rencontre avec la beauté du monde dans ses formes les plus délicates.

« La photographie de Jacky Lecouturier nourrit l'âme par l'œil, comme le ferait une caresse amie. Elle vous réchauffe et vous dorlote à la manière d'un vent du sud. »

(Emmanuel d'Autrepepe, octobre 2014)

Jusqu'au 5 décembre

Entre-vues d'une odysée d'archives

Exposition de photographies d'artistes dans le nouveau bâtiment des Archives de l'Etat, Boulevard Cauchy, 41 - Namur
Info : archives.namur@arch.be

Jusqu'au 4 janvier

Exposition sur le thème du costume de scène

Présentation de costumes de scènes du centre national français du costume de scène, à Moulins-sur-Allier.
Au Centre culturel d'Harscamp - Rue Saint-Nicolas - Namur
Info : 081 24 64 33

Jusqu'au 11 janvier

Léon - Adolphe Willette

Exposition au Musée Félicien Rops
Info : 081 77 67 55 - www.museerops.be

Du 10 janvier au 8 février de 12h à 18h

Peinture partagée

Une collection d'Art abstrait wallon à la Maison de la Culture de Namur
Info : 081 77 55 25 - www.maisondelaculture.be

Traditions de Noël

Noël en Hollande

Comme chaque année, la bibliothèque propose un voyage de Noël vers d'autres latitudes. Cet hiver, direction la Hollande, et son imagerie traditionnelle. Chez nos voisins, Père Noël n'est qu'une « jeune » tradition, Saint-Nicolas ayant bien plus la cote ! Comment nos voisins fêtent-ils Noël ? Découvrez-le du 6 décembre au 3 janvier à la Bibliothèque communale de Namur.

Info : 081 24 64 40

29 janvier au 2 mars

Retro 2014
des photographes
de presse
Focus

Philippe Berger



L'année 2015 à peine éclosée, on prend le temps de jeter un regard sur l'actualité de l'année écoulée. Du 30 janvier au 1er mars, la Rétrospective des photographes de presse vous invite à parcourir l'actualité namuroise, mais aussi d'autres événements marquants de 2014 qui ont été immortalisés par nos photographes namurois, comme la coupe du monde de football au Brésil.

Feront partie de l'aventure, Denis Closon, André Dubuisson, Jacques Duchateau, Bruno Fahy, Jacques Leurquin, Vincent Lorent, Florent Marot et le « petit » nouveau de cette édition, Jean-Christophe Guillaume.

Philippe Berger, qui a pris sa retraite l'an dernier après plus de quarante ans de service, sera mis à l'honneur. Il livrera les coups de cœur de sa longue carrière dans la presse locale. (VS)

Du 30 janvier au 1er mars à la Galerie du Beffroi, ouvert du mardi au vendredi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h.

Service de la Culture - tél : 081 24 64 36

www.ville.namur.be - www.facebook.com/galeriedubeffroinamur

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers et ambulances	100
Police Secours [www.polnam.be]	101
	ou 081 24 66 00
N° appel d'Urgence Européen [www.sos112.be]	112
Service de garde des médecins	1733
Service de garde des pharmaciens [www.pharmacie.be]	0900 10 500
Service de garde des dentistes	100
Croix Rouge [www.croixrouge.be]	105
Centre anti-poison	070 245 245
Centre des Brûlés [www.brulures.be]	02 268 62 00
Child Focus [www.childfocus.be]	116 000
Dispositif d'Urgence Sociale	0800 124 20
SOS odeurs de gaz	0800 87 087
SOS coupure d'électricité [hors mesures de délestage]	081 30 78 10
Eclairage public - problèmes techniques [www.ores.net]	078 78 78 00
Eau - problèmes techniques [SWDE] [namur@swde.be]	087 87 87 87
SOS pollution [environnement.wallonie.be/sos.htm]	070/23 30 01
Card Stop [carte bancaire perdue] [www.cardstop.be]	070 344 344
Doc Stop [carte d'identité perdue] [www.docstop.be]	0800 2123 2123

SERVICES D'AIDE

D'ÉCOUTE

Télé-Accueil [www.tele-accueil.be]	107
Sos Viol [www.sosviol.be]	02 534 36 36
Sida Info Services [www.sida-info-service.org]	0800 840 800
Centre de prévention suicide [www.preventionsuicide.be]	0800 32 123
Cancerphone [www.cancer.be]	0800 15 801
Infor Drogues [www.infordrogues.be]	02 227 52 52
Alcooliques Anonymes de Belgique [www.alcooliquesanonymes.be]	078 15 25 56
Tabac Stop [www.tabacstop.be]	0800 111 00
SOS Parents Namur	081 22 54 15
Parents-Secours [http://www.parents-secours.be/]	04 341 10 99
Ecoute- Enfants [www.yakapa.be]	103

Infor Jeunes [www.inforjeunesnamur.be]	081 22 38 12
Respect Seniors [www.respectseniors.be]	0800 30 330
Télépronam	081 72 95 10
SENOAH [Infor-Homes Wallonie] [www.senoah.be]	070 24 61 31
Centre des Immigrés [www.cinl.be]	081 22 42 86

DIVERS

Ville de Namur [www.ville.namur.be]	081 246 246
CPAS [www.cpasnamur.be]	081 33 70 11
Centre d'information touristique [www.namurtourisme.be]	
Gare de Namur [Place de la Station - 5000 Namur]	081 24 64 49
Halle AI'Chair [Rue du Pont, 21 - 5000 Namur]	081 24 64 48
Maison du TEC [www.infotec.be] [Place de la Station 25 - 5000 Namur]	081 25 35 55
SNCB [www.belgianrail.be]	
La Poste [www.bpost.be]	022 012345
Centre Hospitalier Régional Namur [www.chrn.be]	081 72 61 11
Clinique & Maternité Sainte Elisabeth [www.cmsenamur.be]	081 72 04 11
Hôpital psychiatrique Beau Vallon & Clinique Regina Pacis [www.beauvallon.be]	081 72 11 11
Clinique Saint Luc [www.st-luc-bouge.be]	081 20 91 11
Clinique Saint Martin [www.fracarita.org]	081 30 28 86
Don de sang [www.transfusion.be]	0800 92 245
Centre de transfusion sanguine de Namur [rue des Dames Blanches, 34 - 5000 Namur]	081 22 10 10
Police locale [www.polnam.be] [Hôtel de Police - place du Théâtre, 5 - 5000 Namur] [Commissariat d'Hastedon - rue du plateau d'Hastedon 3 - 5002 Saint-Servais]	081 24 66 11
Police judiciaire fédérale de Namur [www.polfed-fedpol.be]	
Site Arsenal	081 25 63 32
Site Pépin	081 24 22 11
Caserne des Pompiers de Namur [rue des Bourgeois 12 - 5000 Namur]	
Service administratif	081 24 85 60
Interventions	081 22 79 44
Info - délestage [www.offon.be]	0800 120 33

Namur Magazine n°84 - déc 2014

Éditeur responsable : Ville de Namur
Directeur général : Jean-Marie Van Bol
 Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
 Tél : 081 24 86 78 - fax : 081 24 63 31
 namurmagazine@ville.namur.be
 www.ville.namur.be

Collaborateurs : Patrick Czerwinski, Sabine Houwaer, Sophie Marischal, Laurence Mossiat, Pascale Renard, Valérie Sacchi, Caroline Smets (stagiaire)
Photos : Dimitri Denecker, Marianne Grimont, Philippe Lavandy, Jacques Leurquin, Pascal Verstraeten

Réalisation : Caudaliecommunication

Production/Régie publicitaire : Sponsor One
 [081/ 73 68 90]

Tirage 58.400 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

